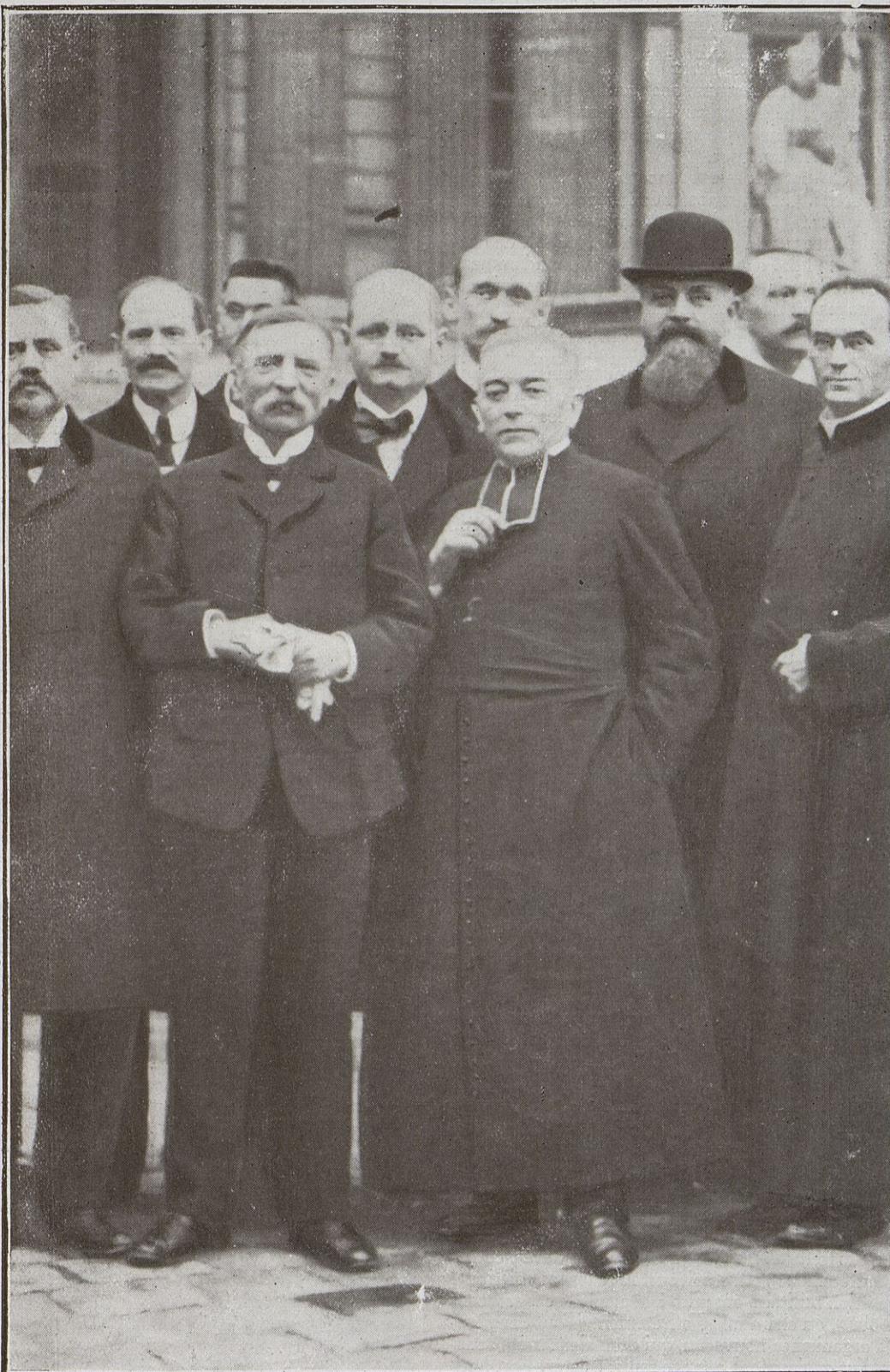


LE PAYS DE FRANCE



C'EST UN LORRAIN, LE Dr FRANÇOIS
photographié ici derrière l'abbé Wetterlé, qui, le 8
décembre, a lu à la Chambre la déclaration de la députa-
tion de l'Alsace et de la Lorraine délivrées. Ce fut un Alsacien,
M. Emile Keller, qui, en 1871, lut à l'Assemblée de Bor-
deaux la célèbre protestation des Alsaciens-Lorrains
contre leur brutale annexion à l'Allemagne.

LA PETITE BATELLERIE

LA crise des transports du charbon attire actuellement l'attention de tous sur la petite batellerie et la corporation des bateliers.

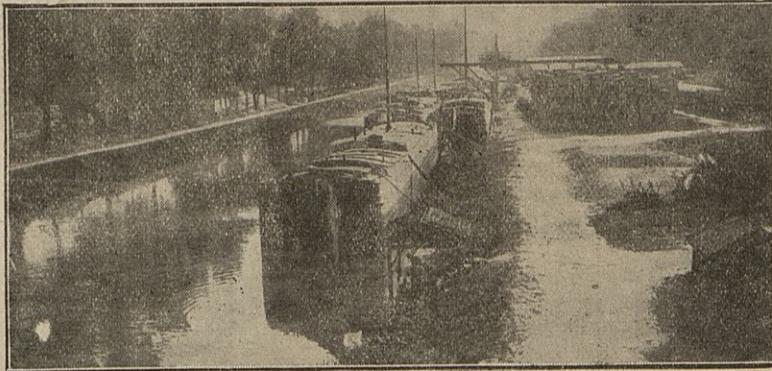
Avant la guerre, 32.473 personnes, dont 14.984 hommes, 6.874 femmes et 10.615 enfants vivaient sur 13.132 bateaux, dont 11.664 étaient pourvus d'une cabine. De ces nomades de l'eau, on ne connaît guère que le côté pittoresque de leur vie. On se rappelle avoir vu la lourde péniche traînée par un attelage de chevaux étiques sous le ciel gris du Nord, tandis que la batelière, entourée de sa nombreuse famille, se tient au gouvernail. On revoit aussi la péniche luisante, bien goudronnée, et les petits pots de géraniums qui fleurissent à l'entrée de la cabane. Mais on ne sait pas assez ce que, sous cette apparence poétique, nécessite d'activité la vie batelière. L'appoint de cette activité contribua cependant puissamment au ravitaillement de nos usines de guerre ainsi qu'à l'approvisionnement de la Capitale et des régions du Nord et de l'Est.

Vivre dans les maisons flottantes détermine des sacrifices. Il faut vivre séparé des terriens. Il faut aussi, hélas! priver les enfants des bienfaits de l'Instruction primaire. En effet, bien que celle-ci soit obligatoire, les enfants de la batellerie n'en bénéficient pas.

Malgré les réclamations des bateliers, la France n'a encore rien fait pour l'instruction de leurs petits. On a proposé l'édition de baraquements où passagèrement les enfants prendraient contact avec l'instituteur, aux hasards de l'amarrage du bateau. Un mutualiste distingué, M. de Malarce, préconisa, après une étude faite dans les Pays-Bas, si abondamment sillonnés de canaux et de rivières, la création de six écoles marinières, établies près des ports et garages où hivernent le plus souvent les bateaux.

Cette proposition ne répond pas, paraît-il, aux conditions de la vie batelière chez nous. La saison hivernale qui immobilise les bateaux étant de courte durée en France, les enfants ne pourraient ainsi recevoir que des bribes d'instruction. La création d'une école marinière à proximité des agglomérations de bateaux ne semble pas plus désirable, ces agglomérations étant si fréquemment renouvelées que les fluctuations ne permettraient pas de suivre un programme scolaire plus de huit jours de suite.

Des écoles flottantes, analogues aux écoles foraines, ne sauraient non plus convenir, le batelier ne s'arrêtant en principe que pour charger et décharger sa péniche. Aussi est-ce la création d'internats que souhaitent les familles batelières. Elles désirent que ces internats soient créés dans quinze grandes villes traversées par une voie navigable, telles que Paris,



CONVOI DE PÉNICHES AU REPOS DANS UN CANAL.

Rouen, Lyon, Dunkerque, Saint-Denis, Nevers, Béthune, Lille, etc. Les frais d'aménagement et du personnel seraient supportés par les communes, les départements et l'Etat. Le prix de l'internat complet devrait être modéré. Ainsi, il n'y aurait plus d'enfants privés d'instruction primaire.

En Belgique, un généreux philanthrope a versé, en octobre dernier, les fonds nécessaires à la création d'une école de ce genre dans les faubourgs de Bruxelles.

* *

Revenons au batelier. Qu'il soit ou non propriétaire de sa péniche, il doit toujours et tout d'abord chercher à s'affrêter, c'est-à-dire louer son bateau pour le transport de marchandises. Jusqu'en 1915, il devait courir les marchés du fret, et son affrètement s'effectuait surtout chez les «bistros». Pendant la guerre, l'exploitation militaire organisa à la place de ces marchés libres des «Bureaux du Tour», ou chambres d'affrètement. Tout dernièrement, la disparition de ces organismes nouveaux, qui donnaient toute satisfaction aux petits bateliers, fut envisagée. La grève faillit éclater. Fort heureusement le maintien de ces chambres d'affrètement fut décidé, et la batellerie continua de servir notre ravitaillement.

Une fois affrété, le batelier doit veiller au chargement de son bateau. Autrefois, aucune disposition ne réglait les conditions de temps dans lesquelles le chargement et le déchargement devaient s'opérer. Les dures nécessités de la guerre, rendant obligatoire l'emploi du matériel des transports dans les meilleures conditions, amenèrent à fixer d'une façon uniforme un délai de six jours pour le chargement de la péniche flamande de 300 tonnes.

Le batelier doit ensuite pourvoir au transport relativement rapide des marchandises.

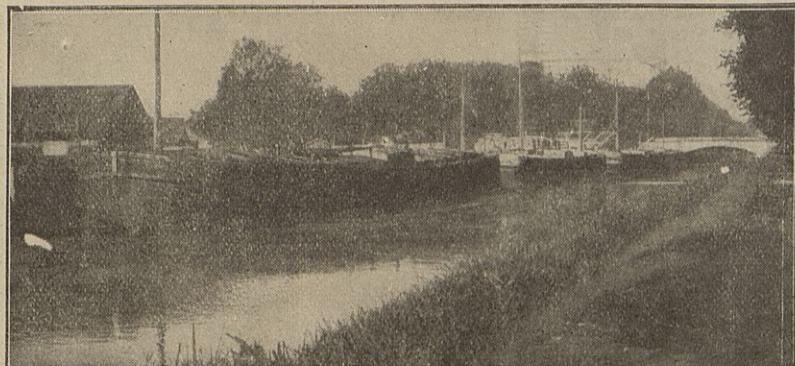
Ici se pose le problème de la traction. L'antique remorquage par les chevaux semble devoir être bientôt délaissé. Depuis la cessation des hostilités, on a mis des tanks au service des péniches.

Sur la basse Seine et sur les voies navigables de la région parisienne, c'est le remorquage qui triomphe. Mais, pour les canaux, le problème reçoit diverses solutions, et l'on discute encore sur le moyen de pourvoir à une traction rapide. On mit, il y a quelques mois, des espoirs exagérés dans

l'utilisation des tanks. Il ne semble pas que ce lourd engin de guerre soit pour la traction des péniches la solution de l'avenir. La banale canalisation électrique sera, vraisemblablement, l'équipement de tous nos canaux du Nord et de l'Est.

* *

La crise économique que nous vivons ne pouvant être résolue que par l'intensification de la production, les industries des transports doivent nécessairement être remaniées pour que leur plein rendement permette le transport rapide des matières premières.



UN PEU PARTOUT ON VOIT DES PÉNICHES INEMPLOYÉES.

C'est pourquoi on verra peu à peu disparaître les péniches de 300 tonnes sur les voies d'eau à grand trafic. Elles seront remplacées par des chalands de 600 tonnes. C'est pour ces nouveaux bateaux qu'on procède à la réfection du canal du Nord et que M. Cels, sous-secrétaire d'Etat à la Marine Marchande prévoit la réfection de divers autres canaux et la construction de nouvelles voies navigables.

Cette solution est également prévue en Belgique. Cela permettra l'appareillage toujours plus étroit des voies d'eau.

* *

Quand on parle des transports par péniches, on oublie qu'il y a une crise de matériel. Si des centaines et des centaines de péniches étaient inutilisées jusqu'à fin septembre dernier, il est juste de dire que maintenant toutes sont en navigation.

3.000 péniches ont été détruites par la guerre. 1.376 bateaux sont indisponibles. 10.289 bateaux sont en circulation sur l'ensemble du réseau des voies navigables, dont 912 seulement sur les réseaux du Nord et de la Somme. Dans ce total de 10.289 unités, 381 bateaux sont neufs et ne circulent que depuis janvier dernier.

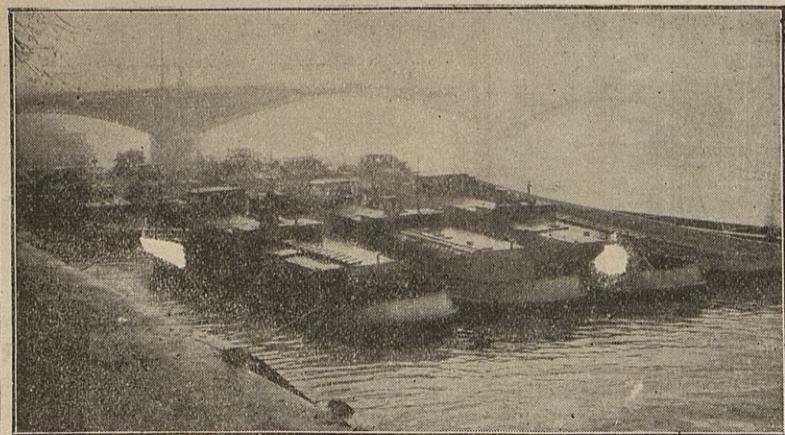
La plupart des chantiers de construction, se trouvant dans le Nord, ont été assez fortement endommagés par les opérations militaires ; aussi ceux qui subsistent sont-ils surchargés de réparations des péniches usagées.

On s'occupe activement de la construction de chalands et de remorqueurs en béton armé. 12 chalands de 600 tonnes viennent d'être terminés ; 9 sont en construction, et 9 autres sont à construire.

Quant aux chalands de 1.200 tonnes, 2 viennent d'être achevés et un autre est en construction.

* *

L'énumération des chiffres ci-dessus témoigne que les petits bateliers doivent faire face aux plus grandes exigences avec un matériel réduit.



LES REMORQUEURS EN CIMENT ARMÉ QU'ON N'UTILISE PAS.

En effet, c'est non seulement la vie normale d'autrefois qu'il faut assurer, mais encore le transport de tous les matériaux de reconstruction dans les régions dévastées. Malheureusement l'hiver 1919-1920 s'annonce comme devant être rude. Espérons cependant que les petits bateliers ne seront pas immobilisés dans un long hivernage et que leur appoint se continuera aussi important dans le transport du charbon qu'il l'est depuis le mois dernier.

CLAUDE ORCEL.

URODONAL

lave le rein

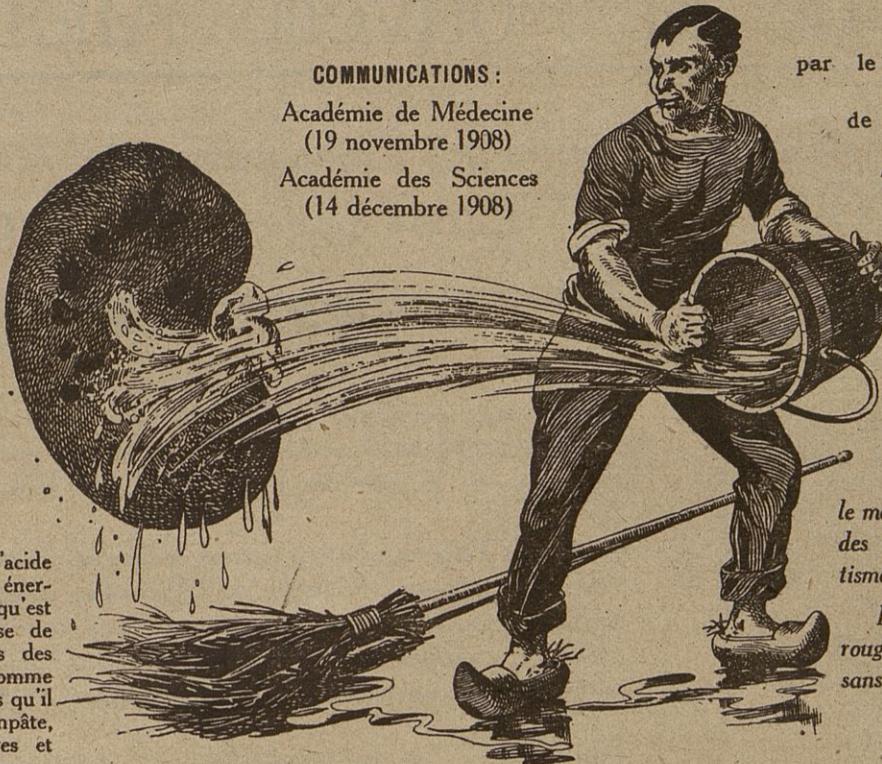
**Gravelle
Calculs
Aigreurs
Rhumatismes
Névralgies
Artério-Sclérose**

L'URODONAL nettoie le rein, lave le foie et les articulations. Il assouplit les artères et évite l'obésité.

« Partout où il peut exister, l'acide urique ne saurait tenir contre cet énergique dissolvant et mobilisateur qu'est l'*Urodonal*. Celui-ci le chasse de partout, des fibres musculaires des parois digestives qu'il alourdit, comme des tuniques vasculaires artérielles qu'il incruste ; du derme qu'il empâte, comme des alvéoles pulmonaires et des éléments nerveux qu'il imprègne... D'où l'on voit la multiplicité d'effets bienfaisants résultant du lavage de l'organisme qui, lui seul, résume et concrète tant d'indications thérapeutiques. Qu'on ait pu autrefois le discuter, c'est fâcheux ; il ne semble plus possible, à notre époque, d'en méconnaître et d'en contester la valeur. »

D^r BETTOUX,
de la Faculté de Médecine de Montpellier.

COMMUNICATIONS :
Académie de Médecine (19 novembre 1908)
Académie des Sciences (14 décembre 1908)



RECOMMANDÉ
par le professeur LANCEREAUX,
ancien Président
de l'Académie de Médecine
dans son
Traité de la Goutte.

L'arthritique fait chaque mois ou après des excès de table quelconques sa cure d'*Urodonal*, qui, drainant l'acide urique, le met à l'abri, d'une façon certaine, des attaques de goutte, de rhumatismes ou de coliques néphrétiques.

Dès que les urines deviennent rouges ou contiennent du sable, il faut sans tarder recourir à l'*Urodonal*.

Etablissements CHATELAIN, 2 bis, r. de Valenciennes, Paris. Le flacon, franco, 9 fr.; les trois, franco, 26 fr. 50. Pas d'envoi contre remboursement.

JUBOL

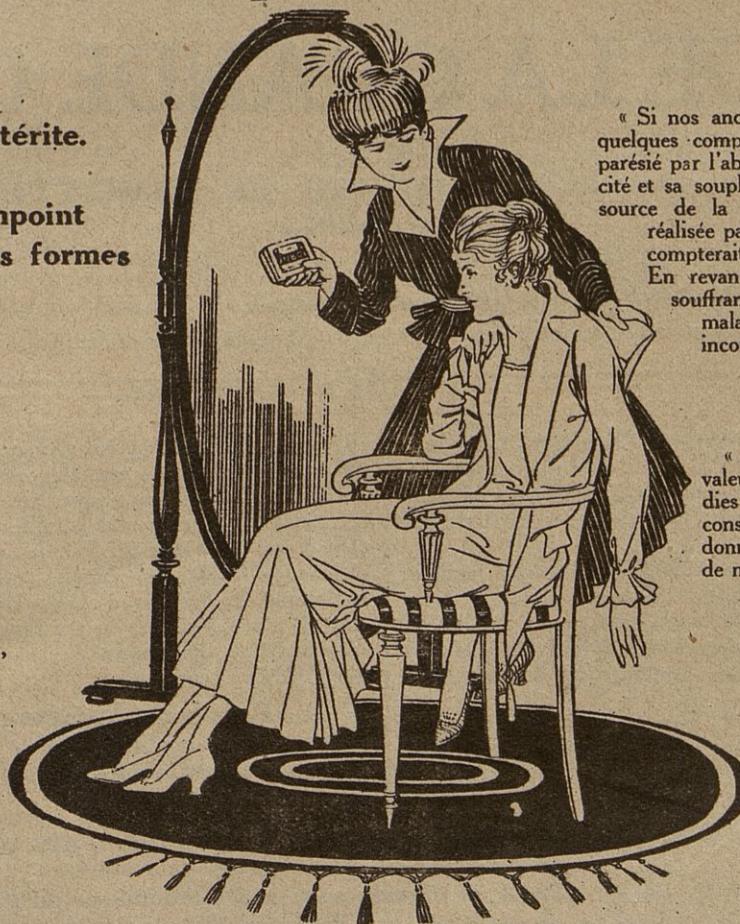
réeduque l'intestin

L'éponge et le nettoie
Evite l'Appendicite et l'Entérite.
Guérit les Hémorroïdes
Empêche l'excès d'embonpoint
Régularise l'harmonie des formes

**Constipation
Hémorroïdes
Dyspepsie
Migraines
Entérite**

Pour rester en bonne santé,
prenez chaque soir un
comprimé de JUBOL.

COMMUNICATIONS :
A l'Académie de Médecine (21 déc. 1909).
A l'Académie des Sciences (28 juin 1909).



« Si nos ancêtres avaient pu, en avalant chaque soir quelques comprimés de *Jubol*, rendre à leur intestin parésié par l'abus des drogues et des lavements son élasticité et sa souplesse, s'ils avaient eu à leur service la ressource de la rééducation intestinale si admirablement réalisée par le *Jubol*, peut-être l'histoire du clystère compterait-elle à son actif moins d'heures illustres. En revanche, l'humanité eût dénombré moins de souffrances dont les apothicaires, autant que les malades, se firent, à toutes les époques, les inconscients artisans. »

D^r BRÉMOND,
de la Faculté de Médecine
de Montpellier.

« J'atteste que le *Jubol* possède une réelle valeur et une grande puissance dans les maladies intestinales et principalement dans les constipations et gastro-entérites où je l'ai ordonné. Ce que j'affirme être la vérité sur la foi de mon grade. »

D^r HENRIQUE DE SA,
Membre de l'Académie de Médecine
à Rio de Janeiro (Brésil).

Etablissements CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. — La boîte, franco, 5 fr. 80, les quatre, franco 22 fr.

— Prenez du Jubol tous les soirs pendant quelque temps, tous vos malaises disparaîtront très vite.

Prix : 0 fr. 60

Vient de paraître :

Carte de la Nouvelle Allemagne

Franco contre demande accompagnée de
0 fr. 75
en timbres-poste



EN VENTE :
Dans le Hall : 6, boulevard
Poissonnière, Paris
et sur demande
chez tous les dépositaires du
MATIN et du
PAYS DE FRANCE
en France et à l'Etranger.

Prix : 0 fr. 60

D'après les Préliminaires du 7 Mai 1919
Éditée par " LE MATIN "



Cette carte, spécialement éditée pour les lecteurs du MATIN et du PAYS DE FRANCE, a été établie avec le plus grand soin d'après le texte des préliminaires du 7 mai.

Du format d'affichage 50 × 65 environ et tirée en quatre couleurs, elle donne les nouvelles frontières de l'Allemagne et les anciennes, les territoires remis aux alliés, les zones d'occupation, les régions de plébiscite, les zones interdites aux établissements militaires, les fleuves internationalisés, les zones aériennes autorisées.

Elle permet de se rendre rapidement un compte exact des modifications apportées par les préliminaires au statut d'avant-guerre, par application du principe des nationalités.

Pour toutes les familles françaises

Pour tous les touristes des champs de bataille

PRÉCIS DE LA GRANDE GUERRE

PAR LE

Commandant BOUVIER de LAMOTTE

Breveté d'Etat-Major

Un volume de la Bibliothèque du PAYS DE FRANCE avec 36 portraits de généraux, en rotogravure, plus de 30 cartes, des objectifs et de la progression des attaques, et un curieux graphique des événements de la Grande Guerre.

4 fr.

Le *Précis de la Grande Guerre*, que le Commandant BOUVIER DE LAMOTTE vient de collationner pour la Bibliothèque du *Pays de France*, est le premier manuel raisonné des opérations militaires sur le front de FRANCE et de BELGIQUE de 1914 à l'armistice.

Il donne en un raccourci saisissant, d'une lecture facile et passionnante, toute la succession des opérations qui composèrent les interminables batailles de la guerre. Chaque bataille est illustrée d'une carte très précise indiquant, suivant le besoin, la situation des principaux objectifs à atteindre ou la progression des armées d'attaque.

Chaque combattant, d'abord, y retrouvera avec la plus grande facilité les dates et le sens général des combats auxquels il a pris part.

Pour les touristes qui visitent en foule les champs de bataille, ce volume maniable, pratique, clair et concis est un véritable aide-mémoire qui leur aidera à comprendre sur le terrain la signification des batailles livrées pour la possession de telle crête, ou la défense de telle ligne d'eau. Les batailles de la Marne, de l'Yser, de l'Artois, de la Champagne, de Verdun, de la Somme, les offensives allemandes et la contre-offensive française y sont présentées en un rapprochement de faits, de dates, d'événements qui donne à l'ensemble de l'ouvrage une valeur documentaire remarquable.

Le *Précis de la Grande Guerre* a sa place marquée dans la bibliothèque de toutes les familles françaises, dans les mains de tous les touristes des champs de bataille.

EN VENTE SUR DEMANDE CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES DU "PAYS DE FRANCE"

Envoy franco contre 4 fr. 50 en mandat ou timbres-poste à la Bibliothèque du PAYS DE FRANCE
2, 4, 6, boulevard Poissonnière, Paris.

LE PAYS DE FRANCE

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

du 29 Novembre au 6 Décembre

L'ATTITUDE de l'Allemagne est toujours équivoque. Le traité de paix devait entrer en vigueur le 1^{er} décembre, ayant été ratifié par quatre des grandes puissances : France, Grande-Bretagne, Italie, Japon. On pouvait se passer de la ratification par les États-Unis. Mais, au moment d'échanger les ratifications entre l'Allemagne et les quatre puissances et de signer les protocoles relatifs à la mise en vigueur du traité, la délégation allemande s'est, comme on le sait, dérobée. Von Lersner a donné de cette attitude au secrétaire général de la conférence des explications assez tortueuses, qui peuvent se résumer en quelques mots : « Nous refusons de signer. » C'est qu'il s'agissait, pour l'Allemagne, de se reconnaître coupable de nombreuses violations de l'armistice, de s'engager à indemniser les alliés de la destruction de la flotte allemande à Scapa-Flow ; et enfin elle devait adhérer à une clause du protocole par laquelle les Alliés se réservent, dans le cas où elle ne satisferait pas intégralement à ses obligations dans les délais prévus, « de recourir à toutes mesures de coercition militaires ou autres qu'elles jugeront appropriées ». Il est certain que les Allemands trouvent un encouragement à leur résistance dans l'attitude du Sénat de Washington ; mais en cela ils s'abusent. Et d'abord, si le Sénat américain ne ratifie pas tout de suite le traité, ou ne le ratifie qu'avec de fortes réserves, ce n'est nullement pour faire le jeu de Berlin ; c'est pour des raisons d'ordre strictement américain ; pour nos alliés, l'Allemagne reste un ennemi qu'il faut traiter avec le moins possible de ménagements. Le Conseil suprême va donc avoir à prendre des mesures spéciales pour l'obliger à tenir une bonne fois tous ses engagements.

On annonçait, le 5 décembre, que des résolutions graves avaient été prises par le Conseil suprême. Le maréchal Wilson, chef d'état-major de l'armée britannique, avait été appelé d'urgence à Paris, où il avait eu avec le maréchal Foch les conférences nécessitées par la situation. D'ailleurs, depuis quelques jours, les garnisons françaises de la Hesse et du Palatinat rhénans avaient



LE GÉNÉRAL MORDACQ

nommé chef de la Mission militaire française en Pologne, en remplacement du général Henrys.

été renforcées. On pouvait envisager toutes les éventualités. Néanmoins, le Conseil avait décidé de ne pas agir avant d'avoir envoyé au gouvernement allemand une dernière sommation. Rappelons que, jusqu'à la mise en vigueur du traité, le régime de nos relations avec l'Allemagne est celui de l'armistice : c'est-à-dire que de nouveaux territoires pourront être occupés après un préavis de six jours, et l'armistice lui-même peut être dénoncé avec un préavis de quarante-huit heures. En de trop nombreux actes les Allemands laissent voir leur complet mépris de l'esprit de la lettre du traité. Des informations sûres permettent d'affirmer qu'ils reconstituent une armée plus forte qu'ils n'y sont autorisés, en donnant aux nouvelles formations des noms qu'ils croient capables de faire illusion sur la composition de ces troupes. La conférence a dû leur adresser une admonestation à ce sujet. Ils ont, comme de juste, répondu ou fait répondre par des journaux officieux qu'ils sont bien innocents de ce dont on les accuse. Ils ont reconstitué des troupes, oui ; mais elles ne sont pas composées de « soldats » ; elles sont composées de volontaires et n'ont d'autre but que d'assurer le maintien de l'ordre dans le pays. Seulement, ces prétendues milices, ou forces de police, ne comptent que des hommes de choix : elles sont commandées et instruites par des états-majors composés de personnalités militaires : elles sont pourvues de tout ce qu'il leur faudrait pour entrer en campagne au premier signal. On sait avec quelle désinvolture les Allemands ont bravé, et bravent encore, en pays Baltes et en Pologne, les décisions de la Conférence. Ils sont prêts à les respecter aussi peu en Haute-Silésie. On a signalé dans ce pays d'actives menées pangermanistes. Il s'agirait de faire éclater une révolution nationale et de s'emparer du pouvoir avant l'occupation de la Silésie par les troupes de l'Entente. Ludendorff serait à la tête de ce mouvement, qui tendrait à se propager au reste de l'Allemagne. Une agitation fiévreuse se remarque parmi les officiers allemands, ce qui n'est pas pour nous surprendre, sachant à quelles manifestations d'enthousiasme et d'amour a donné lieu récemment la présence à Berlin du maréchal Hindenburg. Ces faits, ces indices, et bien d'autres, montrent suffisamment que l'Allemagne est toujours prête à se rebeller et que toutes les mesures que l'on pourra prendre contre elle seront légitimes.

On a appris à Paris, le 5 décembre, qu'un remaniement du gouverne-

ment allait probablement avoir lieu en Russie : les mensheviks seraient appelés à collaborer avec les dirigeants actuels. Dès que ce gouvernement serait constitué, il ferait des offres de paix à Denikine et à Koltchak. Cette nouvelle coïncidait avec la déclaration suivante, faite par le chef de la mission japonaise auprès de Denikine : « Le Japon est disposé à envoyer des troupes en Russie pour assister le général Denikine et l'amiral Koltchak contre les bolcheviks. Le Japon ne poursuit aucun but intéressé, mais désire amplement voir l'ordre rétabli en Russie. » Mû par le même sentiment, le gouvernement esthoniens a fait annoncer qu'il allait reprendre, avec les Soviets, les pourparlers en vue de la paix, récemment interrompus. Il affirme toutefois que « les relations qui s'établissent entre l'Estonie et les bolcheviks seront très différentes de celles qui sont conclues avec les puissances de l'Entente. Ce que veut l'Estonie, c'est que l'état de guerre qui paralyse sa vie économique cesse ».

Le 5 décembre, à Paris, les délégués de l'État yougo-slave ont enfin signé les traités de Saint-Germain avec l'Autriche, et de Neuilly, avec la Bulgarie. La Roumanie n'avait pas encore, à cette date, mis sa signature au bas des traités négociés par la Conférence ; il lui avait été donné jusqu'au 8 décembre pour accepter les diverses clauses à propos desquelles elle fait des réserves qui l'ont jusqu'à présent empêchée de signer.

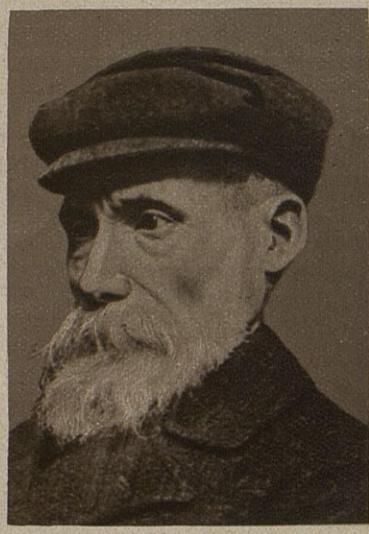
A présent que nos élections législatives sont terminées, il est intéressant de faire un « classement par professions » des membres de la nouvelle Chambre. Nous y trouverons peut-être des indications sur la manière dont nous allons être gouvernés. Les députés actuels, donc, se répartissent comme suit :

140 avocats ; 41 médecins ou chirurgiens ; 50 industriels ; 52 propriétaires ; 52 agriculteurs et viticulteurs ; 27 armateurs, négociants, commerçants ; 32 professeurs des trois ordres ; 44 publicistes et hommes de lettres ; 5 instituteurs ; 13 ingénieurs ; 8 magistrats ; 5 diplomates ; 4 curés ; 3 pasteurs ; 10 avoués ; 4 notaires ; 4 membres du Conseil d'Etat ; 4 chefs de cabinet de ministres ; 6 pharmaciens ; 5 banquiers ; 3 administrateurs de sociétés ; 2 généraux et 20 anciens officiers de carrière ; 1 vice-amiral et 3 officiers de marine ; 11 anciens fonctionnaires ; 8 employés d'administrations publiques ; 16 employés de commerce ou de banque ; 4 entrepreneurs de travaux publics ; 15 ouvriers de diverses professions ; 1 architecte ; 1 agréé ; 1 ancien acteur dramatique ; 1 agent d'affaires ; 2 aviateurs.

Un très grand nombre de nos représentants sont décorés à divers titres ; voici une statistique des rubans qu'ils arborent :

Dans la Légion d'honneur : 1 grand-croix (général de Castelnau : Aveyron) ; 1 grand-officier (général de Maudhuy : Moselle) ; 2 commandeurs (colonel Picot : Gironde, et M. Ferdinand Buisson : Seine) ; 26 officiers (8 députés sortants et 18 nouveaux) ; 110 chevaliers (36 députés sortants et 74 nouveaux) ; 20 médaillés militaires (dont le général de Castelnau) et 250 croix de guerre. Jamais on n'a vu une Chambre réunir tant de décorations ; si, avec une telle élite, nous ne sommes pas bien gouvernés, c'est que vraiment... nous y mettrons de la mauvaise volonté.

Un grand journal quotidien, *Excelsior*, avait organisé à l'occasion des élections une expérience intéressante. Il avait ouvert aux femmes un scrutin officiel. La grève des journaux et le mauvais temps contrarièrent cette « consultation » : elle a cependant donné des résultats qu'il est bon de relever, et qui n'expliquent guère l'hostilité du Sénat envers la proposition de loi accordant aux femmes le droit de vote. 35.000 femmes ont répondu à l'invitation d'*Excelsior* en apportant leurs bulletins aux urnes mises à leur disposition, ou en les envoyant par la poste. Sur 20.000 bulletins envoyés ainsi, 15.000 portaient le nom et l'adresse des votantes. Les « électrices » appartenaient à toutes les conditions sociales ; elles ont réparti leurs votes sur toutes les listes en présence et, en somme, « élue » des candidats de tous les partis. Tout cela s'est passé fort correctement. Les élections se sont comportées tout comme si elles avaient eu réellement des candidats à élire. Pendant ce temps, les électeurs anglais envoyait pour de bon à la Chambre des Communes une femme, lady Astor, qui siège maintenant parmi les autres membres du Parlement britannique, et ne s'en tire pas mal qu'eux. Ces deux faits sont la condamnation de l'attitude hostile de notre Sénat envers la proposition de loi tendant à accorder l'électorat aux femmes françaises.



LE PEINTRE AUG. RENOIR

un des maîtres de l'École française contemporaine, vient de mourir, à l'âge de 78 ans.

L'ANGLETERRE ET LA QUESTION IRLANDAISE

Au moment où l'Angleterre voudrait pouvoir se consacrer entièrement au rétablissement de sa prospérité nationale, la question irlandaise vient de nouveau s'imposer à l'attention de ses hommes d'État. Tout le monde sait que l'Angleterre est l'objet, de l'autre côté du canal Saint-Georges, d'une hostilité qui s'est trop souvent manifestée par des troubles de la dernière gravité. Mais on connaît moins, dans le grand public, les causes de cette hostilité irréductible et les organismes par le moyen desquels elle est toujours agissante.

Et d'abord il faut constater que, de la différence de race entre les Irlandais et les Anglais, résulte une incompatibilité totale de caractère, d'idées, d'aspiration et de moeurs. De plus, et surtout, il y a entre l'Angleterre et l'Ile-Sœur une querelle qui remonte à leurs premières relations et qui, au cours des siècles, a toujours été en s'aggravant. Les habitants de l'Irlande ont été autrefois, et notamment aux temps de la reine Élisabeth, de Jacques Ier et de Cromwell, dépossédés par voie de confiscations des neuf dixièmes de leur sol natal, au profit de seigneurs et de capitaines anglais. Les propriétés ainsi constituées sont, dans l'ensemble, restées dans les familles auxquelles elles échurent alors. Les propriétaires, landlords, vivant hors de l'Irlande, où la nature même leur déplaît et où ils se savent haïs, dépensent en Angleterre plus des sept dixièmes du revenu de leurs terres, gérées par des intendants. Non seulement il ne reste dans le pays presque rien de ce qu'il rapporte, pour améliorer le sol et les procédés de culture ainsi que le sort des habitants, mais encore les intendants, originaires du dehors oppriment durement les Irlandais, descendants des anciens possesseurs du sol, réduits au rôle de fermiers et de journaliers. Les lois qui régissent la propriété, encore que certainement améliorées en ces dernières années, permettent aux propriétaires toutes les exactions. Le paysan n'a aucun droit, en général, sur la terre qu'il cultive depuis un temps immémorial ; le propriétaire peut augmenter les baux à volonté. La terre, mal cultivée, autant faute de moyens que de « cœur à l'ouvrage », ne rapporte au paysan que strictement de quoi mal vivre. S'il survient une mauvaise année, le fermier se trouve hors d'état de payer ses fermages, et le propriétaire, ou plutôt son gérant, peut, avec l'aide de la force publique, procéder à son éviction, ce qui consiste à le jeter dehors avec toute sa famille, en gardant tout ce qu'il possède, et au besoin en mettant le feu à la maison. C'est à la fréquence de cette pratique que l'on doit surtout attribuer l'extension du paupérisme et l'accroissement de l'émigration.

Nous ne parlerons que succinctement de bien d'autres causes qui concourent à maintenir la population indigène dans un état misérable, et par suite à entretenir ses griefs contre l'Angleterre.

En Angleterre, on reproche aux Irlandais d'être paresseux, insoucients, ivrognes ; on n'ajoute pas que ces défauts sont la conséquence de la basse sujexion dans laquelle ils sont tenus par ceux qu'ils appellent les usurpateurs de leur sol ; et l'on ne dit pas que la plus grande partie de ceux qui ont émigré en Amérique s'y comportent en gens raisonnables et travailleurs. On leur reproche aussi d'être ignorants : en effet, l'Irlande est un pays fort arriéré au point de vue de l'instruction primaire. Les illétrés y sont plus nombreux que dans tout le reste de l'Europe, la Russie exceptée. Quant à l'émigration, elle fut à l'origine conseillée, encouragée par le gouvernement comme un mal nécessaire, après quelques périodes de famine et d'épidémies qui avaient décimé la population ; celle-ci, qui était au temps de Cromwell de 500.000 âmes, dépassait 8 millions en 1841. Depuis elle est retombée à 4 millions et demi ; mais, lorsque commença l'émigration, elle était trop nombreuse pour les ressources du pays, et c'est ce qui incita le pouvoir à provoquer l'exode aux États-Unis des bouches en surabondance. Or le courant une fois établi ne s'arrête plus : chaque année — jusqu'à la guerre — l'Irlande perdait plusieurs milliers de ses enfants les plus courageux et les plus entreprenants. C'est ainsi que l'on compte aujourd'hui aux États-Unis 15 millions d'Irlandais qui restent profondément attachés à la patrie d'où leurs pères et beaucoup d'entre eux sont venus.

Enfin il faut tenir compte d'un des facteurs les plus importants du mécontentement de l'Irlande. Quoique ce pays soit foncièrement catholique, les protestants seuls y occupaient les emplois publics et bénéficiaient de la bienveillance du pouvoir. Jusqu'en ces tout derniers temps, les catholiques étaient même privés de certains droits politiques. L'immense majorité des land-lords (descendants des « usurpateurs ») sont protestants. Dans toute l'Irlande, une partie seulement de la province de l'Ulster est protestante. On y compte 1.500.000 protestants contre 3 millions de catholiques dans toute l'île. Actuellement, les 3 millions de catholiques réclament leur indépendance, ou tout au moins le *home-rule*, quiserait une sorte d'autonomie, et les 1.500.000 protestants, d'origine écossaise ou anglaise, repoussent ce mode de gouvernement, qui en fait les placerait dans la dépendance des catholiques plus nombreux. Il y a en Irlande, pour une population de 4.417.000 âmes, 675.453 électeurs qui nomment 103 députés, dont 84 sont *home-rulers* et seulement 19 unionistes.

De tout temps, le sentiment national irlandais et l'animosité de l'Irlande contre l'Angleterre ont été entretenus dans la population par l'action d'associations et de sociétés plus ou moins secrètes.

Dès 1761 à 1762, la misère suggère aux paysans l'idée de s'associer dans le but de mettre un terme à la rapacité des land-lords et du clergé protestant. Leurs associations n'avaient pas de but politique et réunissaient des catholiques (*white boys* : les gars blancs) et des paysans du nord « irlandisés », mais restes protestants (*hearts of oak* : les coeurs de chêne). Par bandes, ils pillaiient les comtés riches. Il ne résulta de leur révolte rien de bon pour leur lasse.

Plus tard, on voit d'abord se former le parti *Whig* ou libéral, dans lequel

se rangèrent, à côté des catholiques, beaucoup de protestants de petite condition. Puis, le retentissement de la révolution française ayant enhardi les libéraux, à l'instigation d'un avocat protestant nommé Th. W. Tine, ils se constituèrent en *United Irishmen* (Association des Irlandais réunis) pour demander l'émancipation complète et l'éligibilité des catholiques à la législature du pays. Les entraves que l'oligarchie ultra-anglicane mit à la réalisation de ce programme déchaînèrent l'insurrection de 1796 à 1798, qui fut réprimée avec une rigueur terrible.

Ces troubles ne s'arrêtèrent point au cours des années qui suivirent, mais de longtemps ils n'embrassèrent plus l'ensemble du territoire, éclatant seulement là et là sous la pression de circonstances locales, et obligeant l'Angleterre à entretenir en permanence dans l'île des forces relativement considérables.

L'agitation prit de nouveau, de 1865 à 1867, un caractère général par suite de l'entrée en scène des *Fenians* : tel est le nom d'une société secrète fondée peu après la guerre de Sécession en Amérique par James Stephens. Ce nom dérive de *Fianna Eirenn*, qui désignait la milice nationale irlandaise au III^e siècle. Non seulement cette société couvrit rapidement l'île de ses ramifications, mais encore elle étendit son action jusqu'en Angleterre et au Canada. Son but primitif était de provoquer en Irlande un soulèvement général. Cluseret, qui fut en France plus tard un des ministres de la Commune, devait être le chef du mouvement : il y renonça en face de la mésentente des conjurés. Les Fenians visaient à l'établissement de la république et se déclaraient affranchis de tout respect de la propriété et de la religion. Mais le complot fut découvert. Les Fenians se transformèrent alors, sous la direction de O Donovan Rossa en *Invincibles*, qui ne se signalèrent que par leurs crimes, dont le plus retentissant fut, en 1882, l'assassinat dans Hyde-Park à Dublin de lord Cavendish et de M. Burke, lesquels venaient d'être nommés secrétaires d'État pour l'Irlande, où ils projetaient d'ailleurs des réformes appréciables. Désavoués par les patriotes honnêtes, vigoureusement poursuivis par la police, les Invincibles finirent par disparaître.

Quelques années auparavant s'était formée, à l'instigation d'un certain Michael Davitt, l'association la plus intéressante qui ait jamais groupé des Irlandais : la *Land-League*, ou Ligue agraire. Parmell pris, en 1879, la direction de cette ligue et lui donna une extension considérable. L'Irlande entière, sauf le protestant Ulster, fut bientôt affiliée à la *Land-League*, qui ne tarda pas à devenir, en face du pouvoir officiel, un pouvoir officieux, supérieurement organisé, et fonctionnant au grand jour.

« La terre aux paysans », tel est le but et le mot d'ordre de la *Land-League*. Ses moyens sont l'union en un seul faisceau de toutes les forces morales, la création d'une caisse de résistance et de secours aux fermiers évincés, la grève des tenanciers en vue d'imposer aux land-lords une réduction générale des loyers, l'agitation incessante en faveur de mesures de liquidation foncière qui fassent passer le sol aux mains des cultivateurs, au moyen de paiements échelonnés sur un grand nombre d'années. La *Land-League* est riche, elle est aimée, elle est puissante. Le gouvernement n'a jamais pu en venir à bout, et elle est organisée de telle sorte qu'il n'y parviendra jamais. Il pourra arriver que l'on n'entende plus parler d'elle pendant des mois, des années : ce ne sera pas qu'elle ait disparu : c'est qu'elle aura modifié le mode de son fonctionnement. D'ailleurs ses actes s'inspirent toujours de la stricte légalité, et, si elle lutte contre le pouvoir, elle exclut de son programme le désordre.

Une autre association, fondée il y a environ trente-cinq ans, fait en ce moment parler fâcheusement d'elle : la *Sinn-féin*, dont le nom (Pensez à nous) résume le programme. Son but avoué est d'exercer en faveur de l'Irlande une influence directe sur l'opinion publique anglaise, en renonçant à tout effort purement parlementaire. Les 75 députés sinn-feiners, régulièrement élus, ont toujours refusé de siéger à la Chambre des Communes. Quand le Parlement commença, il y a quelques années, la discussion du *home-rule* et des affaires irlandaises, le mouvement sinn-feiner fit de rapides progrès en Irlande. Un de ses chefs était sir Roger Casement, de funeste mémoire, qui, lorsque la guerre éclata, se sépara avec éclat de ceux de ses compatriotes qui adhérèrent à la cause des alliés, pour se jeter avec nombre de ses partisans dans une violente agitation pro-allemande, alimentée d'ailleurs par des subsides allemands. On sait que Casement paya de sa vie ses tentatives pour favoriser les entreprises de l'Allemagne en Irlande.

Depuis lors, l'agitation sinn-feiner s'était calmée ; mais l'association continuait à faire au pouvoir une opposition irréductible. La maladresse ou le mauvais vouloir du gouvernement envers les Irlandais qui, surmontant leurs répugnances, ont loyalement servi la Couronne pendant la guerre, le refus injustifiable d'appliquer tout de suite le *home-rule* voté par le Parlement en septembre 1914, ont aggravé le mécontentement. L'agitation de la *Sinn-féin* a recommencé et s'est manifestée en novembre par de nombreux attentats contre les représentants, officiels ou non, du régime britannique. Les autorités auraient découvert un complot menaçant la vie du maréchal French, lord-lieutenant de l'Irlande, et de plusieurs autres hauts fonctionnaires. La répression ne s'est pas fait attendre. Le 27 novembre, une proclamation du lord-lieutenant a prononcé la suppression dans toute l'île de l'organisation sinn-feiner et de tous les groupements qui lui sont affiliés. De nombreuses arrestations ont été opérées ; l'île a été mise en état de siège. Ces événements ont un retentissement immense en Amérique, où la population irlandaise en observe le développement avec une sympathie anxieuse et où un emprunt considérable vient d'être ouvertement lancé pour aider à la fondation d'une « République irlandaise ». Quelles seront les conséquences du mouvement actuel ? Elles ne peuvent être que graves pour l'Angleterre et décisives pour l'Irlande, soit que le gouvernement, afin de maintenir ce pays dans son absolue dépendance, en finisse une bonne fois par des moyens d'exception avec les manifestations du peuple irlandais, soit qu'il se décide enfin, comme l'humanité et peut-être ses véritables intérêts le lui conseilleront, à accorder à l'Ile-Sœur l'autonomie que réclame la grande majorité de sa population.

JEANNE DUMAINE.

HINDENBURG EST TOUJOURS POPULAIRE EN ALLEMAGNE



Le maréchal Hindenburg s'est rendu récemment à Berlin, pour déposer devant la commission d'enquête instituée dans le but d'établir les responsabilités quant à la prolongation de la guerre. Dans le médaillon on voit, de gauche à droite, M. Helfferich, le maréchal, son fils et Ludendorff arrivant au Reichstag. Les autres photos montrent la foule attendant le maréchal, qui est resté l'idole de l'Allemagne, pour lui faire une ovation. Il a affecté de venir en civil devant la commission.

Les Basses-Alpes méconnues.

EN parlant des Basses-Alpes, je n'entends pas les enclores dans leurs limites administratives. Pour moi, les Basses-Alpes ne se restreignent pas aux environs de Digne, Forcalquier ou Castellane ; elles comprennent tous les premiers contreforts qui se dressent devant les Alpes neigeuses, aussi bien dans la Drôme qu'autour du Verdon. Nous irions loin, en effet, si nous devions nous fier aux termes de la géographie, puisque chacun sait que le Var, par exemple, gonflé de mépris et férus d'hivernage, préfère couler dans les Alpes-Maritimes et ne pas toucher à son département !...

Il y a peu d'années, le touriste avait encore des motifs sérieux pour reculer devant un voyage qui tournait à l'exploration ou qui le ramenait au temps des chaises de poste, des voitures versées et des postillons ivres. Appréciant les progrès inconnus au siècle de Louis XIV, il choisissait des provinces où le chemin de fer le mènerait au moins à une ou deux étapes des curiosités.

Les étrangers qui se chauffaient d'Hyères à Menton voyaient derrière eux ces chaînes de montagnes, qui s'étagaient en plans successifs, de plus en plus noyés dans la lumière et la brume ; mais personne ne s'y hasardait, à l'exception de quelques cyclistes en mal d'imprévu, de solitude, de côtes raides, de descentes vertigineuses et de canons effrayants. Ceux-là goûtaient le charme d'un pays vierge, grandiose dans sa nudité ; ils découvraient toute une Provence tourmentée où les coutumes, les légendes, les croyances restaient intactes, enfermées par leurs barrières de roches.

Aujourd'hui il n'en va pas tout à fait de même ; les auto-cars, arrivant de la Savoie, ont tracé, du nord au sud, une route de tourisme et de civilisation plus raffinée. Beauvezet et Alloz connaissent des saisons de villégiatures fructueuses... Audacieusement, le rail a coupé le pays par trois lignes qui ne sortent des tunnels que pour s'élanter sur des viaducs ; des tramways remontent les principaux affluents du Var, et l'on peut pénétrer au cœur d'une région hier encore isolée. Assurément le cycliste n'y trouvera plus le charme de rouler pendant des heures sans entendre la trompe d'une automobile ; il ne connaîtra plus l'ivresse de la route déserte et brûlante, le charme des auberges qui semblaient sorties d'un roman de cape et d'épée, la causerie confiante autour de la petite table d'hôte, la cuisine savoureuse, où ne passa jamais l'art d'accorder les restes avec l'aide de la chimie.

Des hôtels se bâtriront qui n'auront plus ces salles à manger anciennes, telles que j'en connus à Tuc-en-Diois, ces salles à manger intimes et presque somptueuses, avec leur plafond à solives sombres, leur rouet délaissé, et le vieux portrait peint au-dessus de l'âtre. En même temps que la vie, la prospérité reviendra dans ce coin de France, que les éléments et l'aberration des habitants avaient déboisé et dépeuplé ; pays pauvre et splendide, dont le proverbe a pu dire : « Des trois parties de la Montagne, les rochers occupent l'une, les torrents ravagent l'autre, et la misère campe sur la troisième. »

Un humoriste s'est écrié un jour : « Si on devait organiser un concours de calvitie pour montagnes, la Provence aurait le premier prix. » La bouteade n'est, hélas ! que trop méritée. Depuis 1600, malgré des peines qui allaient de l'amende à la prison, on a taillé sans relâche, on a abattu les arbres, pour chercher des métaux ou pour essayer de vagues défrichements.

Tout d'abord, la couche calcaire de ces montagnes ne put résister aux rayons ardents, et nous y trouvons la cause des glissements et des éboulements que relate l'histoire du pays.

Il existe toujours les preuves titaniques du bouleversement de 1442 qui ébranla la vallée de la Drôme. Une montagne entière s'écroulait, barrant le cours d'eau. Cet amoncellement apocalyptique de blocs entassés, dont le moindre doit peser 1.000 tonnes, ce chaos de Claps, a bien mérité de devenir une des principales curiosités de la région. La Drôme, arrêtée, forma deux lacs qui bientôt débordèrent et couvrirent une grande partie de la plaine supérieure. Pour limiter le désastre, on dut creuser un des blocs, et la rivière se précipita en une cascade, qui reste toujours aussi belle après les jours de pluie.

Bientôt aussi, le combustible manqua, ce qui augmenta la misère. Enfin, l'eau des averses méridionales, n'étant plus retenue par les fibres des racines, dévala en une fois de toutes les pentes et amena des cataclysmes.

En 1702, une cinquantaine de villages furent emportés par un seul torrent. Les colères subites et terribles de ces rivières, — dont la Durance reste le type redouté, — sont donc souvent fatales, et l'on comprend que l'esprit du peuple ait créé des proverbes à propos de ces dévastateurs.

L'Asse
Fou qui la passe,

dit-il en songeant aux fracas soudains qui remplirent d'épouvante la magnifique cluse de Chabrières.

Parlement, mistral et Durance
Sont les trois fléaux de Provence,

annonçait-il autrefois.

De plus en plus pauvres, gelés l'hiver, cuits l'été, les paysans abandonnaient la montagne et descendaient vers la côte tiède et souriante. Quelle tristesse de lire les statistiques pour ce pays si beau, si prenant dans sa sécheresse arrière ! Seize habitants par kilomètre carré ; presque pas de cheptel, alors qu'il constituerait la seule richesse possible ; une culture maigre où cependant les essais donnèrent des résultats fort beaux, comme le prouvent Barrême et Laragne.

Barrême, au fond de cette gorge de l'Asse, à côté de timides essais de reboisement, est parvenu à enlever à l'antique Brignoles le premier rang dans l'industrie de la prune séchée. Quant à Laragne, dans la crue déserte que le Buech étend de Serres à Sisteron, c'est devenu l'oasis ; on y a travaillé, enlevé des pierres, irrigué, colmaté, c'est-à-dire amené le limon du torrent, et le résultat a dépassé tous les espoirs. Laragne semble à présent le paradis du département, dans sa verte ceinture de champs, d'amandiers

et d'acacias ; tandis que Serres et Sisteron, deux villes, sont mortes, qu'à Serres, suivant l'expression des habitants, « on trouve difficilement à se procurer une tranche de saucisson », à Laragne, un village, les rues sont claires, propres, les maisons gaies et fleuries ; il y a quatre hôtels, des pâtisseries, un marché important, des cafés joyeux et une salle de spectacle.

L'énergie, la ténacité peuvent rendre la vie aux Basses-Alpes et empêcher qu'on y rencontre seulement des signes de décadence ou qu'on traverse des hameaux qui furent jadis d'opulents évêchés.

* *

Il faudrait un volume entier pour décrire les beautés de ces massifs qui s'enchevêtrent, et où les vallées, les cluses, sont toujours étroites et profondes comme des coups de hache.

Fixer des itinéraires ? Il y en a cent ! Parcourez les Basses-Alpes et les Alpes-Maritimes de droite à gauche, de haut en bas, remontez en diagonale : vous ne serez jamais sûr d'avoir tout vu ! Descendez de Castellane, passez le terrible Verdon, qui garde tant de secrets dans ses gorges inaccessibles, remontez sur les cols d'où s'aperçoivent, à 50 kilomètres, Grasse, Cannes et la Méditerranée, dévalez par Comps vers Draguignan, poussez jusqu'à Vidauban pour y voir la double curiosité de la Perte de l'Argens au fond de sa grotte et de la vieille chapelle de Saint-Michel-sous-Terre, où furent célébrés les premiers offices chrétiens. Remontez dans la montagne, regagnez le Verdon et la Durance, n'oubliez pas Digne ni le col de Toutes-Aures, redescendez sur le Var ; détounez-vous de cette route pour escalader d'autres versants, par le Loup, — rare point connu des hiverneurs, ainsi que ce village de Saint-Martin-Vésubie qui détient la vogue depuis le moyen âge, et même depuis les Romains, s'il faut en croire les imaginations provençales.

Dans tous les cas, au grand siècle, les nobles seigneurs fréquentèrent ses hôtelleries frustes et trop exigües, ainsi que le démontre l'aventure de Mme de Noaillé. Descendant du coche, elle fit porter son bagage devant elle ; mais un bon villageois nommé Patrot en usa de même, et la servante de l'auberge, ne voyant qu'une chambre libre, y déposa le tout. D'où contestations. Fort de son droit, le bon paysan prétendit ne pas vouloir en bouger. De son côté, Mme de Noaillé était têtue.

« En vérité, s'écria-t-elle, j'y couchera bien, moi aussi. »

Et les deux ennemis dormirent sur leurs positions.

L'histoire raconte encore que souvent il y avait tant de monde qu'on mettait quatre hommes dans le même lit, et que c'était alors une affaire de grand tact que de grouper les ronfleurs.

La route de la Vésubie rappelle encore l'histoire des Barbets.

En 1796, ces paysans, fidèles à la royauté, s'étaient promis de défendre les biens des seigneurs émigrés et de nuire par tous les moyens à la République. Ils s'attaquèrent aux convois de ravitaillement de l'armée d'Italie. S'offrant comme guides, ils conduisaient les voitures à la route de Duranus, dévalisaient les convoyeurs et les forçaient à se jeter dans l'abîme, qui a conservé le nom de « Saut-de-Français ».

Un des charmes les plus exquis d'un voyage lent des Alpes à la mer, est le retour insensible à la végétation, à la gaîté, à la vie grouillante de la côte. On n'a vu d'abord que des cimes pelées, des roches après, sans un arbuste, sans une touffe d'herbe, et qui se penchent sur les villages comme pour les écraser. On a rencontré, à Sisteron, par exemple, ces concrétions par couches verticales accolées, dont Hardouin-Dumazet a écrit : « Ce sont des feuilles appliquées les unes contre les autres, donnant vaguement l'impression de quelque formidable missel dont les feuillets seraient retenus ouverts par des signets. »

De plus en plus on s'est réchauffé à la vue des constructions méridionales, voire italiennes. Les rues des villages deviennent plus étroites, les tuiles plus calcinées, les toitures plus à l'abandon ; les treilles ombragent mieux les seuils ; un géranium-lierre, le premier, rosit une façade, puis c'est un timide palmier, encore rabougri, ... une cigale... Bientôt ce seront les mimosa !...

Et puis on descend cette vallée du Var qui semble un musée de sites, une enfant gâtée de la nature. Admirable lui-même, le Var a reçu de chaque côté des affluents dont la beauté dépasse souvent la description, que ce soit la clue de Rouaire, que ce soient l'Esteron, la Vaire, le Cians, la Tinée ou la Vésubie. Toujours des gorges diverses, des couloirs inimaginables, des coupures terrifiantes. Qui n'a pas eu le cœur serré en suivant la route des étroites gorges de Daluis, les gorges de sang, si hautes que le regard n'atteint pas le torrent dont le fracas s'élève entre les parois rapprochées, d'un rouge sombre et lugubre ? Des tramways remontent aujourd'hui vers Daluis, comme ils remontent la Tinée et la Vésubie.

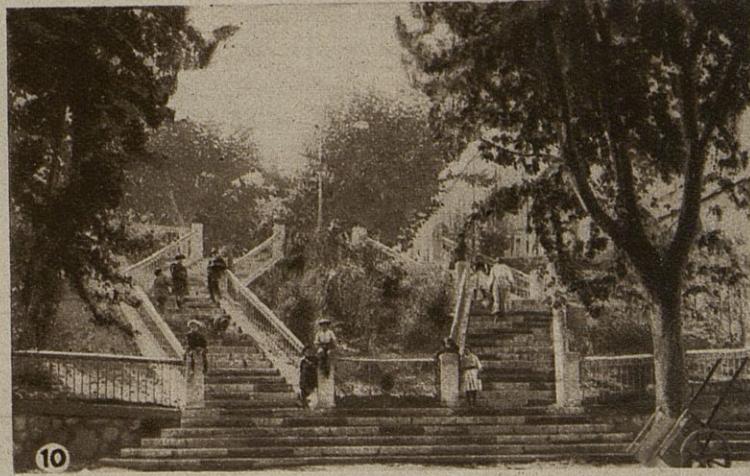
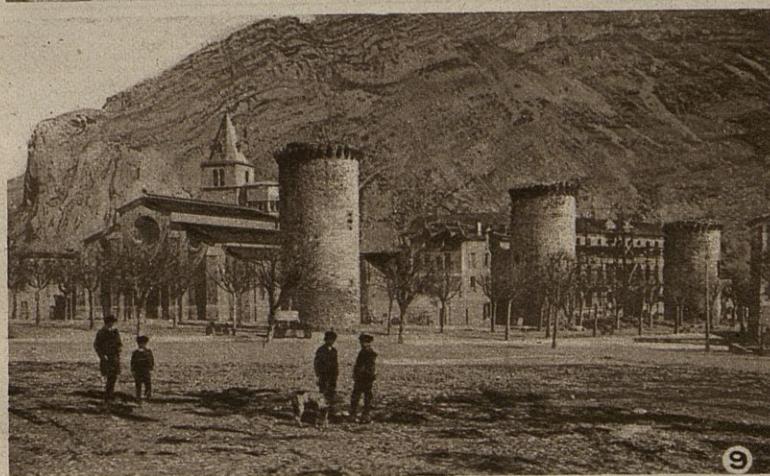
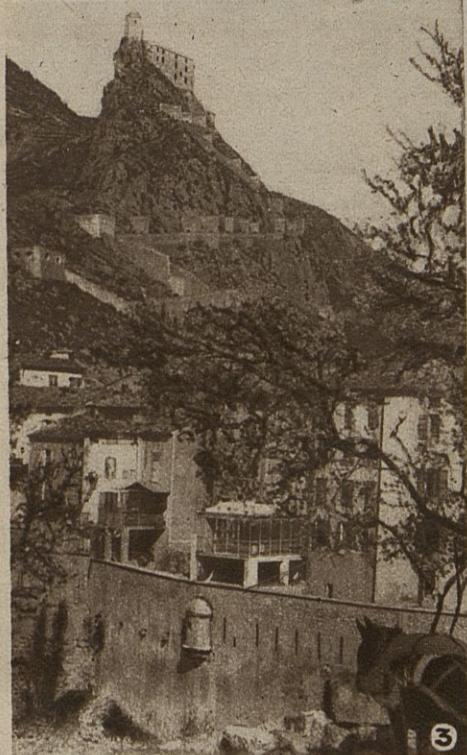
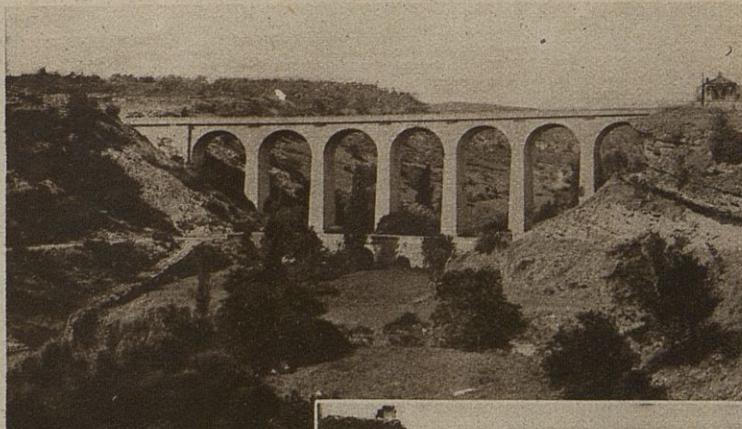
Dans la vallée même du fleuve, entre ses beaux engorgements, voyez Entrevaux, bijou qui devrait être classé comme monument historique, et où il devrait être interdit d'enlever l'aspect médiéval.

Les tours et les murs de cette petite forteresse gravissent une arête rocheuse. Une seule entrée donne accès dans la cité... Pour franchir le fleuve et atteindre la ville, il faut traverser une porte à machicoulis, puis une autre porte à pont-levis, flanquée de tours entre lesquelles se dresse un pavillon, également à machicoulis. Aucune voiture ne peut pénétrer dans ces ruelles escarpées et moyenâgeuses ; les véhicules restent hors de la ville, de l'autre côté du pont. Ces remparts, si puérils aujourd'hui, rappellent les luttes incessantes des habitants pour leur liberté et leur vie. Les Sarrasins, les pirates des côtes barbaresques, poussaient parfois leurs incursions jusqu'à Entrevaux. Aussi, tout le long du Var, les villages se perchaient-ils aux endroits inaccessibles de la montagne, afin de permettre aux campagnards de s'y défendre efficacement. Ils y sont encore, ces villages. Voici Touët-de-Beuil. L'escalier qui y mène n'a pas moins d'un kilomètre. Il est collé à une anfractuosité du roc ; il semble une ruche enfoncee dans la pierre ; c'est le Midi brûlé, souvent malpropre, mais si attrant...

Je voudrais que ma voix, traversant les frontières, attirât vers ces régions les nombreux voyageurs en quête de sites neufs, d'impressions fortes. Il est nécessaire pour le pays que le tourisme y renaisse, y rapporte l'or émigré.

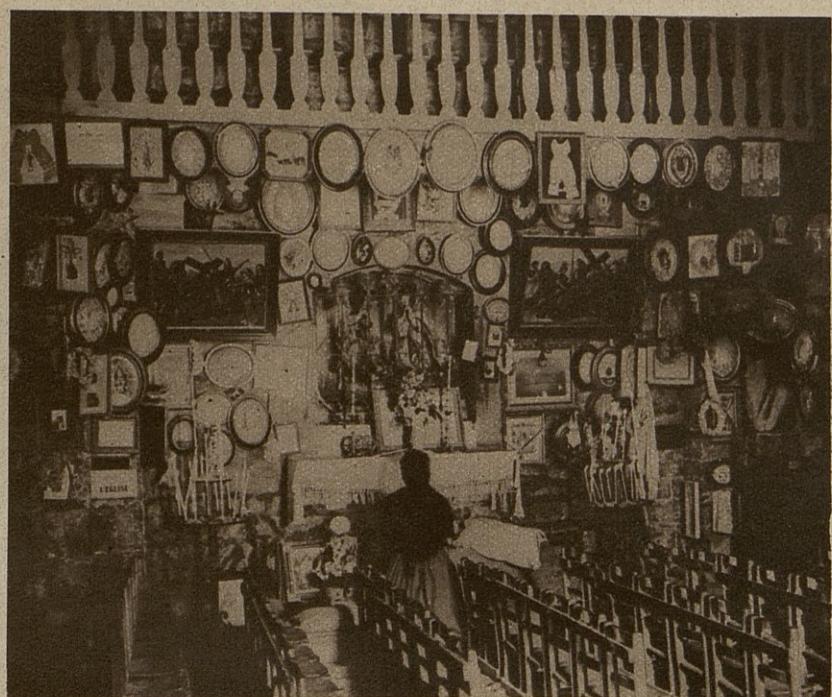
EDOUARD DE KEYSER.

SITES ET MONUMENTS DANS LES BASSES-ALPES



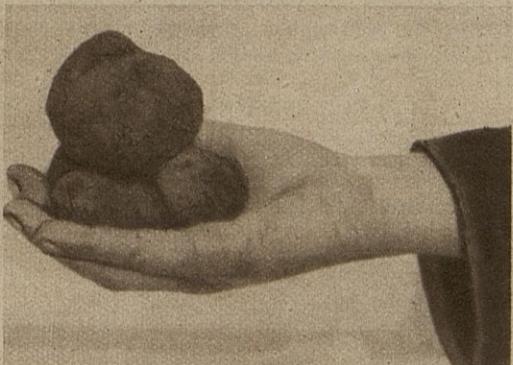
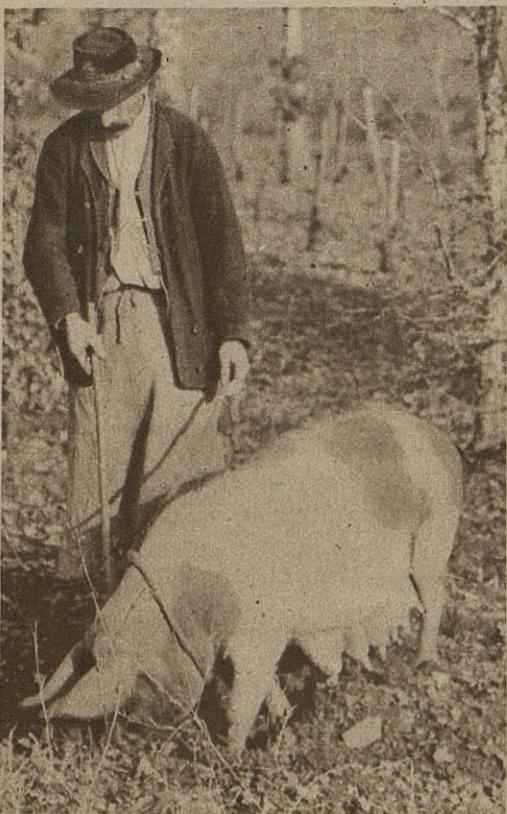
Le département des Basses-Alpes est un des plus intéressants de France pour le touriste. On en jugera par ces quelques vues : 1. Vue générale de Castellane (altitude 720 mètres). — 2. Le viaduc de Forcalquier. — 3. La citadelle d'Entrevaux. — 4. La Durance à Sisteron en hiver. — 5. La porte des Cordeliers à Forcalquier. — 6. La porte d'Aubette à Manosque. — 7. La Longue Andronne à Sisteron. — 8. La porte Saunerie à Manosque. — 9. Tours des anciens remparts de Sisteron, classées comme monuments historiques. — 10. L'Escalier de la plaine à Manosque.

L'HOMMAGE DES BOHÉMIENS A LEUR PATRONNE



Chaque année, suivant une très ancienne coutume, les bohémiens de tous pays se retrouvent dans la Camargue, aux Saintes-Maries-de-la-Mer où, bien qu'ils n'aient pour ainsi dire aucune religion, ils viennent fidèlement en pèlerinage à l'autel de leur commune patronne. En voici arrivant au village, puis flânant sur la place. Ici, à gauche, ils assistent à la cérémonie annuelle de la « bénédiction de la mer » par le clergé; à droite, c'est l'église encombrée de leurs ex-voto bizarres.

EN EXCURSION AU PAYS DES TRUFFES



Ne disons pas de mal des cochons : sans eux nous ne mangerions pas de truffes. Ces intéressants animaux sont doués d'un flair qui leur révèle la présence dans la terre de ce savoureux tubercule ; mais ils en sont friands, et ils dévoieraient leur trouvaille si leur... cornac ne les en empêchait. Voici une truie travaillant pour les gourmets. Les autres photos représentent la préparation des truffes pour la vente, dans un établissement du Périgord.



ECHOS



POUR DEVENIR ACADEMICIEN

O jeunes et ambitieux écrivains, qui rêvez de trôner quelque jour en un glorieux fauteuil sous la coupole de l'Institut, voulez-vous connaître le moyen de vous entraîner à produire des œuvres dignes de vous ouvrir les portes de l'Académie?

Oui, n'est-ce pas?

Eh bien! c'est très simple... Prenez cinq mots au hasard, et sur ces cinq mots exercez-vous à broder, en cinq minutes, un petit thème narratoire...

C'est en s'illustrant dans ce genre de sport que Pierre Loti se révéla naguère, aux yeux de Carmen Sylva, comme un futur académicien.

Carmen Sylva, on s'en souvient, est le pseudonyme littéraire de la reine qui régnait sur la Roumanie aux temps où Pierre Loti était encore lieutenant de vaisseau.

Donc, à cette époque, un beau soir, en 1887, Pierre Loti se trouvait l'hôte de Carmen Sylva, qui lui proposa de se livrer au jeu d'esprit dont les règles sont exposées plus haut. Et la gracieuse reine lui remit une feuille de papier sur laquelle une de ses demoiselles d'honneur avait tracé ces cinq mots :

Carottes — Araignée — Marie Stuart — Longitude — Amnistie.

Le jeune officier de marine ne perdit pas la boussole. En moins de cinq minutes, il élucubra la « composition » suivante, pleine de brio coq-à-l'ânesque :

« M. S... (le secrétaire de la reine), s'étant grisé un jour avec une liqueur faite de carottes et d'alcool, se mit dans un tel état qu'on eût dit vraiment qu'il avait une *araignée* dans le plafond. Il fut précisément appelé ce jour-là auprès de la reine *Marie Stuart* (qui demeure, comme on sait, entre le 4^e et le 5^e degré de longitude est). La reine *Marie Stuart* désirait l'entendre jouer du violon, mais M. S... joua d'une manière tout à fait saugrenue, et la reine le condonna à mort et aux frais. Mais le lendemain, fort heureusement, elle lui accorda l'*amnistie* ! »

Carmen Sylva s'enthousiasma : « Bravo!... Vous serez un jour de l'Académie française! »

Royale et vérifique prédiction...

Méitez cet exemple, jeunes écrivains — sans oublier toutefois que le bagage de l'éminent académicien comprend d'autres œuvres que l'amusante fantaisie ci-dessus!

♦ ♦ ♦

UNE VIEILLE IDÉE DE LEMICE-TERRIEUX

COMMENT éviter les tamponnements de trains?

La récente catastrophe de Pont-sur-Yonne remet la question sur le tapis.

Et voici une occasion de rappeler, dans cet ordre d'idées, le système abracadabrant imaginé au temps jadis par cet archiviste de la Bibliothèque Nationale, qui, sous le pseudonyme significatif et devenu célèbre de « Lemice-Terrieux », prenait plaisir à mystifier ses contemporains par les fumisteries les plus extravagantes.

Donc, Lemice-Terrieux avait élaboré un volumineux mémoire, d'allure fort scientifique, où il préconisait contre les déraillements un remède infaillible :

« Devant chaque locomotive et derrière chaque fourgon de queue était attelé un plan incliné sur lequel couraient deux rails. Ces rails se continuaient sur une toiture qui couvrait le train dans toute sa longueur. »

Et ainsi se produisait ce merveilleux phénomène :

« Lorsque deux convois entraient en contact, au lieu de se télescopier, l'un montait sur l'autre par le plan incliné, roulait à grande vitesse au-dessus des wagons du train rencontré, et tout tranquillement redescendait à l'extrémité pour enfiler de nouveau les rails de la ligne. »

Après quoi, libérés l'un de l'autre par ce

croisement inoffensif, les deux trains poursuivaient paisiblement leur route...

Froidement Lemice-Terrieux expédia son mémoire à l'Académie des sciences, où — début piquant — ce factum de mystificateur fut déposé sur le bureau de la docte compagnie par l'illustre mathématicien Joseph Bertrand, qui, blessé naguère au cours d'un déraillement, s'intéressait particulièrement à tout ce qui avait trait aux accidents de chemin de fer!!!

♦ ♦ ♦

CLÉOPATRE ET LA CRISE DE LA MONNAIE

La scène s'est passée l'autre jour dans les régions souriantes de la Côte d'Azur, non loin de La Turbie.

Un brave paysan cultivait son champ. Tout à coup le soc de la charrue heurta, dans les profondeurs du sol, un vase qui se brisa sous le choc et laissa échapper de ses flancs — ô merveille! — une multitude de pièces de monnaie...

De la monnaie! par le temps qui court! quelle aubaine!... Le digne paysan, aussitôt, empila la précieuse trouvaille dans un bas de laine, et, heureux d'avoir enfin conjuré la crise de la monnaie, il courut à Nice faire chez l'épicier quelques emplettes, qu'il paya triomphalement avec les pièces miraculeusement découvertes... La joie, toutefois, fut de courte durée.

« Hum! drôle de monnaie, fit l'épicier.

— Pardon, madame, c'est de l'argent, du bel et bon argent...

— Sans doute... Mais c'est une monnaie qui n'a plus cours. Allez donc la montrer à la banque voisine. »

Là, le caissier, tout comme l'épicier, resta éberlué.

« Ce genre de numéraire, déclara-t-il, m'est inconnu. Vous devriez la faire expertiser par un numismate... »

— Un numis...

— Un numismate...

— Qu'est aco?

— C'est un savant qui s'occupe de vieilles monnaies. »

Non sans peine, le paysan finit par trouver un spécialiste de cette espèce — qui s'extasia! Songez donc! Les pièces étaient à l'effigie de Cléopâtre!!! Aussi le numismate s'empressa-t-il de les acheter au paysan, qu'il rétribua grassement...

Mais, hélas! en billets de banque!

Rien ne conjure la crise de la monnaie, rien — pas même l'intervention de Cléopâtre!

♦ ♦ ♦

SUR L'HARTMANNSWEILERKOPF

LES hauteurs du « Vieil-Armand », ou *Hartmannsweilerkopf*, furent, pendant la guerre, le théâtre d'exploits demeurés justement légendaires. Là, nos intrépides « Diables bleus » ont récolté une gloire impérissable qui fera l'admiration de la postérité!

Pour perpétuer le souvenir de tant d'héroïsme, il vient d'être décidé qu'un monument sera élevé au sommet du « Vieil-Armand » : c'est l'Amicale des anciens chasseurs à pied des Alpes-Maritimes qui a pris cette heureuse initiative.

Il faut applaudir à ce geste de pieuse et patriotique commémoration.

♦ ♦ ♦

PUBLICITÉ MÉTAPHORIQUE ET ORIENTALE

LA publicité moderne, dans son légitime désir de progrès, est toujours en quête de formules nouvelles.

Pourquoi n'irait-elle point chercher des inspirations au Japon?

Les Japonais, en effet, ne craignent pas d'appliquer à l'art de la réclame toute la poésie

de leur imagination orientale. Leurs commerçants, pour frapper l'esprit de leur clientèle, ont recours aux métaphores les plus variées et les plus imprévues. Ils obtiennent de la sorte des combinaisons aussi pittoresques qu'originales.

Citons-en quelques exemples.

Un négociant nippon annonce sur un prospectus :

Nos marchandises sont expédiées

AVEC LA RAPIDITÉ D'UN BOULET !

Par ces temps de crise des transports, voilà une réclame qui, chez nous, à l'heure actuelle, ferait particulièrement sensation!

Passons maintenant à un papetier qui n'hésite pas à appeler à son aide l'histoire naturelle :

Notre merveilleux papier est solide

COMME LA PEAU D'UN ÉLÉPHANT

Et quoi de plus alléchant que cet appel : « *Entrez dans nos magasins. Vous serez accueillis d'une manière stupéfiante. Nos employés sont aimables comme un père qui cherche à marier ses filles sans dot. En outre, vous serez toujours reçus comme un rayon de soleil venant après une horrible journée de pluie.* »

Pour finir, enregistrons la piquante trouvaille d'un épicer de Tokio qui emprunte à la psychologie des traits acérés et mordants bien propres à impressionner le public. Il proclame :

Notre vinaigre, qualité extra, est

PLUS AIGRE QUE LE FIEL DE LA PLUS DIABOLIQUE BELLE-MÈRE !

Infortunées belles-mères!... Dire que, sous toutes les latitudes, le même préjugé les poursuit!

♦ ♦ ♦

50.000 « PHOTOS » A LA SECONDE !

CHIFFRE ébouriffant, n'est-ce pas?

Telle est cependant l'extraordinaire prouesse qui vient d'être authentiquement et scientifiquement réalisée.

A l'Académie des Sciences, M. Villard a montré, l'autre jour, comment MM. Abraham, E. et L. Bloch sont arrivés à obtenir en une seconde de 20.000 à 50.000 étincelles électriques par la décharge d'une bouteille de Leyde : en se servant de ces étincelles comme source lumineuse, les savants « ont pu cinématographier une bulle en déplacement à la vertigineuse rapidité de 50.000 photographies par seconde »!

⊕ ⊕ ⊕

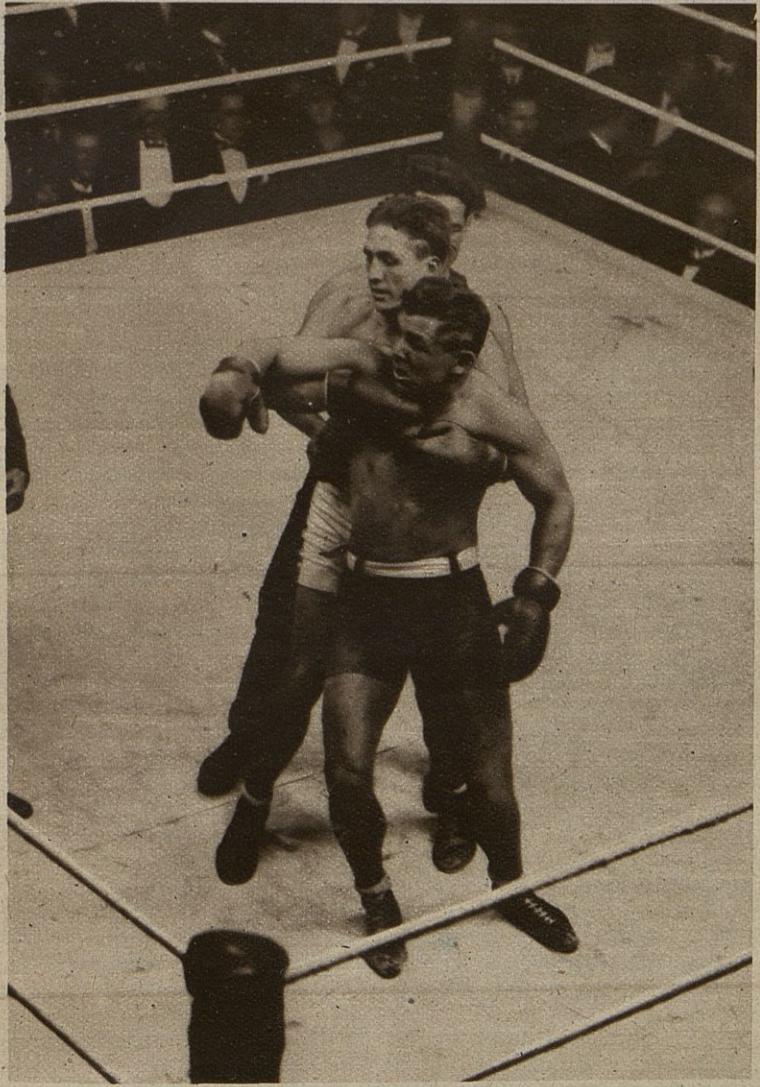
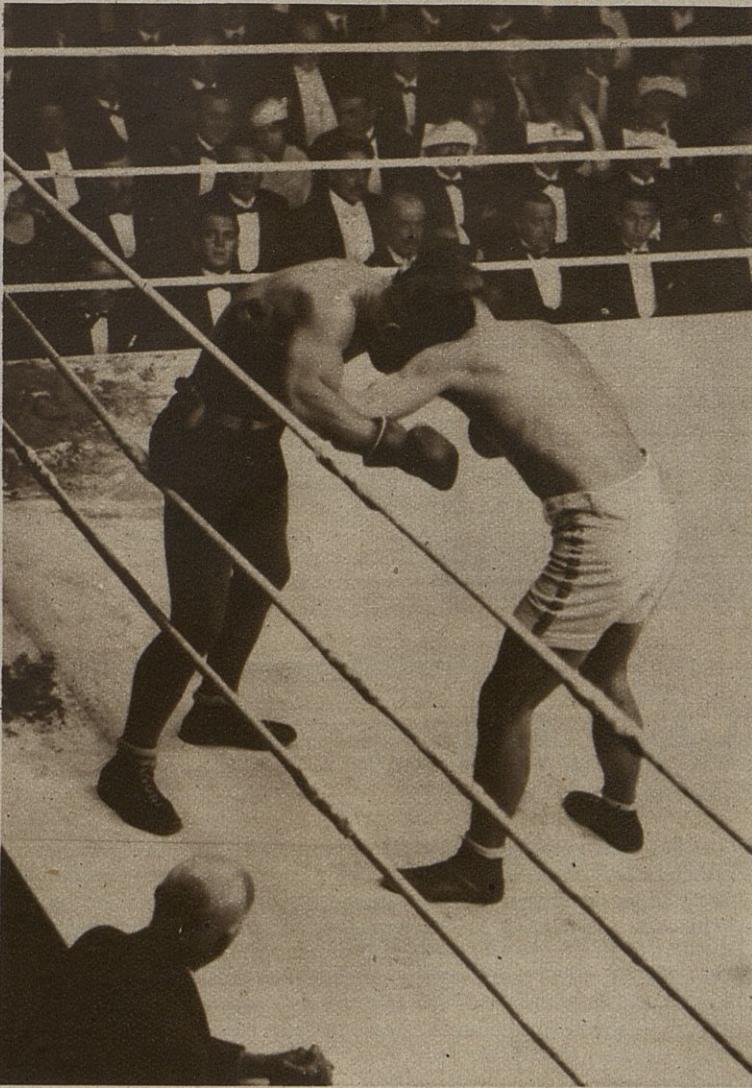
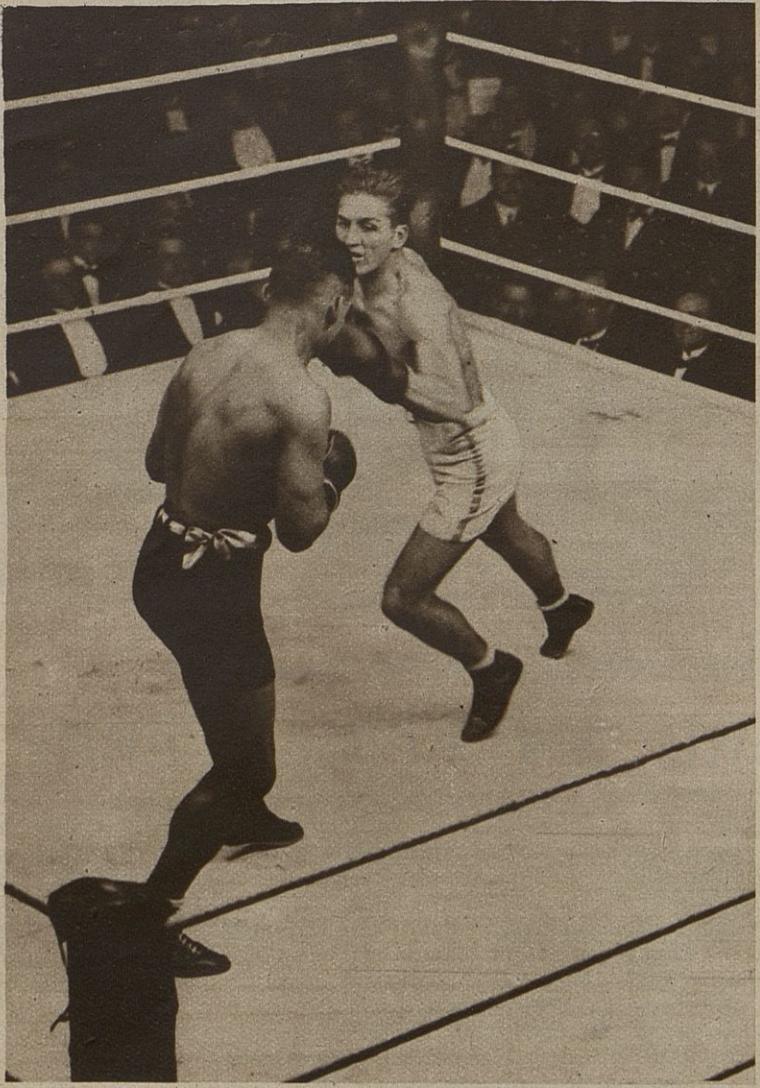
PENSÉES DE LA SEMAINE

LES MOTS QUI DONNENT A RÉFLÉCHIR...

LES Allemands eux-mêmes ne nient pas que de nombreux crimes aient été commis et que la morale universelle serait blessée si ces crimes, dont les auteurs sont connus, restaient impunis. Tout être humain qui parcourt les régions du nord de la France ainsi que de la Belgique et voit de ses yeux nos provinces systématiquement ravagées, tous les établissements industriels détruits au ras du sol, les habitations réduites en poussière avec une sauvage méthode, tous les arbres fruitiers sciés à un mètre de terre, les mines explosées et remplies d'eau, le travail humain de siècles entiers haineusement anéanti, ne peut comprendre l'hésitation de l'Allemagne à accepter la réparation de ses forfaits. Si le même observateur impartial entendait ensuite de la bouche des habitants le récit des traitements auxquels ils ont été soumis pendant quatre années, les violences et les contraintes abominables imposées aux jeunes filles séparées brusquement de leurs familles, il ne pourrait retenir son indignation devant l'attitude de l'Allemagne et le ton arrogant de vos lettres....

(Extrait de la réponse de M. Clemenceau aux protestations du baron von Lersner.)

GEORGES CARPENTIER VAINQUEUR DE JOE BECKETT



Le match de boxe Carpentier-Beckett, qui a passionné le monde des sports, s'est terminé par la victoire de notre champion. En 74 secondes Carpentier a mis knock-out le champion anglais sur lequel, pourtant, ses compatriotes avaient fondé les plus brillantes espérances. Voici des scènes de cet émouvant tournoi auquel assistait le prince de Galles qui félicita le vainqueur.

Ici, à gauche, c'est Carpentier relevant son concurrent ; à droite, Carpentier porté en triomphe par ses admirateurs.



MAITRE RENARD SE SENTANT DÉPISTÉ SE DÉFILE PRUDEMMENT DANS LA NEIGE EN REGAGNANT SON TERRIER.

LA CHASSE AU RENARD EN ANGLETERRE

ON tue le renard partout, mais on ne le chasse que dans un seul pays : l'Angleterre. Ce seul fait suffirait à prouver que nos voisins considèrent ce sport comme un divertissement national. Ils lui ont décerné un terme de préférence : le *hunting*, la chasse par excellence. Et nous signalerons en outre que le Royaume-Uni est le seul pays du monde où le pillard des basses-cours ne soit pas traité en bête nuisible. Non seulement il est interdit au commun des mortels de l'abattre, et cela sous peine d'amende et de prison, mais encore on s'efforce d'améliorer la race indigène en la croisant avec des variétés exotiques, tout comme s'il s'agissait d'une espèce domestique.

A ces quelques détails, le lecteur aura compris que la chasse au renard constitue un sport privilégié dont l'exercice n'est permis qu'à une infime minorité de la nation anglaise. D'où vient donc que la nouvelle qu'il est gravement menacé dans son existence ait soulevé une vive émotion dans toutes les classes de la société, aussi bien chez le paysan que dans les villes industrielles ?

C'est que toutes ces classes seraient, plus ou moins directement, frappées dans leurs intérêts matériels si, du jour au lendemain, ce sport aristocratique

Le nombre des membres varie entre 200 et 600, chacun payant une cotisation annuelle de 500 francs en moyenne. Le Peychley demande à chaque membre une cotisation de 25 guinées, soit près de 700 francs, ce qui lui assure un budget moyen de plus d'un demi-million.

Mais il s'en faut que le membre d'un club en soit quitte avec sa cotisation ! Elle s'augmente d'une longue queue de faux frais. Il faut qu'il contribue notamment au *poultry-fund* (littéralement : le fonds de la volaille), bourse que constitue le club pour indemniser les paysans qui se plaignent que les renards de la région déclinent leurs basses-cours.

Une coutume veut que chaque tête de volaille mise à mal par un renard soit payée 2 shillings. Et, de ce chef, le club le plus modeste doit acquitter à la fin de chaque saison une note de 1.000 livres sterling, soit 25.000 francs. Dans certains districts réputés pour le « mauvais esprit » de leur population rurale, le bilan des *claims kills* peut monter jusqu'à 40.000 francs.

Le *wire-fund* est une autre tirelire où le pauvre chasseur de renards doit déposer quelques fractions de ses économies... à fonds perdus. Le *wire*, c'est ce fil de fer barbelé que les agriculteurs de tous pays ont acclamé comme le salut, et que les chasseurs des deux hémisphères ont accueilli de leurs malédictions. Or, le principal attrait de la chasse au renard, telle qu'on la pratique en Angleterre, ce n'est pas de poursuivre à mort le gracieux carnassier, mais bien de franchir, au galop d'un demi-sang convenablement dressé, haies et clôtures.

Il est ais de comprendre que l'apparition de la ronce métallique dans un district à renards soit considérée comme le pire fléau. Les chevaux s'abîment horriblement au contact de ces fils aux pointes aiguës, et les robes des amazones s'y mettent en lambeaux. D'où la nécessité, pour un club bien organisé, de s'entendre avec les cultivateurs de la région, du *country*, pour qu'ils maintiennent les vieilles haies d'aubépine, ou, tout au moins, qu'ils se contentent de fils de fer sans pointes.

Naturellement, le paysan met un prix à sa complaisance, et le club doit constituer un fonds spécial qui sert à récompenser les bonnes volontés. Il n'est pas rare que le montant de ces indemnités forme à la fin de la saison un total de 50.000 francs.

Notre bilan est loin d'être complet. Chaque chasseur doit posséder au moins deux *hunters*, ou chevaux de chasse, qui valent de 3.000 à 6.000 francs. S'il appartient à un club qui a plus de deux *meets* par semaine, ces deux chevaux ne lui suffisent pas, et il devra en entretenir au moins quatre dans le *country*, ou district de chasse. Il va de soi que la constitution de cette écurie entraînera l'engagement de plusieurs palefreniers, et d'un *groom*, chargé de suivre son maître avec un cheval de relai.

La question du costume impose d'autres sacrifices personnels. Gentlemen et ladies et, avec eux, les employés du club, doivent arborer le *pink coat*, la tunique rouge (les Anglais disent *rose*), dont les boutons portent les initiales ou l'écu du club. Sur ce chapitre, les dépenses varient selon les bourses. Mais il est bien certain qu'une dame qui chasse trois fois la semaine devient une cliente de premier ordre pour le tailleur. Quand un costume, porté par une cavalière aussi intrépide que le sont les Anglaises, s'est frotté deux ou trois journées aux épines des buissons, il est hors de service.

Et combien d'autres sources de dépenses ! L'entretien des invités est à la charge du club, et l'appétit d'un fox-hunter est légendaire ! Quand un vieux piqueur abandonne le service actif, les membres se cotisent pour lui faire une *purse*, qui, placée en viager, lui assurera une honorable vieillesse. Si c'est le Maître des Chiens qui prend sa retraite (le *Master of Hounds*, le M. F. H., ainsi qu'on le désigne), comme ses fonctions sont gratuites, le club lui offre un coûteux présent, une œuvre d'art, ou encore son portrait peint par un artiste en renom. C'est indiquer que le chasseur doit toujours avoir la main à la poche !



UNE SORTIE DE LA MEUTE DE CHANTILLY.

cratique par excellence se trouvait supprimé. Le paysan, qui reçoit de grasses indemnités en compensation des quelques dégâts qu'occasionne le passage des chasseurs à travers ses champs ; l'éleveur de chevaux, dont les clubs de chasse sont les meilleurs clients ; le drapier et le tailleur, qui fournissent annuellement aux membres de ces clubs des milliers de costumes de chasse en drap rouge ; le sellier, le bottier, et bien d'autres corps de métier, seraient ruinés dans les douze mois qui suivraient l'interdiction de cette chasse.

Et voici à ce propos un chiffre d'une éloquence impressionnante : chaque renard tué en chasse coûte au pays 20.000 livres sterling, soit plus d'un demi-million de francs. Comme les 225 *packs* (meutes) tuent annuellement un millier de renards, il suffit d'ajouter trois zéros à la droite de ce chiffre pour s'apercevoir que le *fox-hunting* coûte annuellement au Royaume-Uni un demi-milliard de francs ! On pourrait taxer ce calcul d'exagération si nous ne nous empressions pas de détailler cet imposant total.

Indiquons avant tout comment s'organise cette chasse. Quelques grands seigneurs, comme le duc de Beaufort, le marquis de Zetland, possèdent en propre des meutes de fox-hounds, mais ce ne sont ni les meilleures ni les plus fameuses.

En général, cette chasse est pratiquée par des clubs, dont plusieurs ont plus d'un siècle d'existence, et dont le plus célèbre est le Peychley.

Le gentilhomme d'outre-Manche estime qu'il ne saurait payer trop cher la pratique de ce sport privilégié, et, de son côté, le parvenu qui réussit à s'affilier à un *hunting-club* est toujours disposé à payer les yeux fermés les *bills* du trésorier, car il sait bien que son admission lui tient lieu de lettres de noblesse. Osons dire « qu'en a pour son argent » ! D'abord, pour quiconque cherche à se faire des relations, la fréquentation assidue d'un club de chasse au renard est un moyen plus efficace et plus rapide que tout autre genre de réunion mondaine. Et il est indéniable qu'un amateur d'équitation ne saurait trouver une distraction plus passionnante.

Le *meet* (rendez-vous) a lieu généralement dans le parc d'un membre du club. De grand matin, parfois avant le lever du soleil, les *huntsmen* (piqueurs) arrivent à l'endroit désigné avec leur meute de trente à cinquante chiens, jolies bêtes au poil ras, de taille moyenne, et dont les yeux pétillent d'intelligence.

Habilles du traditionnel *pink coat* (habit rouge), cravates et culottes blanches, bottes à revers, chapeaux hauts de forme (le démocratique *melon* est sévèrement exclus, sauf pour les jeunes gens), les chasseurs arrivent par groupes, au petit trop de leurs montures. Les dames, drapées dans leurs longues jupes, et coiffées indifféremment de hauts de forme ou de melons, se font généralement conduire en voiture jusqu'au *meet*, où elles se hissent pour la journée sur leurs chevaux. Est-il utile de dire que, dès cette heure matinale, les messieurs acceptent l'invitation de l'hôte qui les entraîne dans la vaste salle à manger pour boire au succès de la journée et se léster de quelques sandwiches ?

Sur l'ordre du M. F. H., du *Master of the Hounds*, qui est le vrai roi de la fête et qui en règle la marche générale, les piqueurs prennent les devants avec la meute, et toute la chasse les suit. Sur les indications des *trackers*, ou pisteurs, les chiens sont dirigés vers le coin de sous-bois ou



SCÈNE DE CHASSE A COURRE D'APRÈS UNE ESTAMPE ANGLAISE.

vers la colline rocallieuse où l'on suppose que le gibier s'est réfugié, et le piqueur les excite, de la voix et des claquements de son fouet, à chercher le *scent* (odeur) de la bête.

Passons sur les incidents qui marquent généralement le début de la chasse. Il est rare que les chiens tombent du premier coup sur une piste fraîche, et, après les avoir laissés chercher pendant un temps plus ou moins long, les piqueurs les entraînent à travers champs vers un autre *cover* (terrain boisé), et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils découvrent une piste. Mais nous pouvons noter dès à présent que les chasseurs de renard sont exposés aux vicissitudes trop familières, hélas ! à tous les Nemrods : il leur arrive plus d'une fois de rentrer bredouille, après avoir chevauché pendant huit ou dix heures !

Mais, puisque nous ne nous occupons pour le moment que du côté mondain de ce sport élégant, nous supposerons qu'un renard a été levé du premier coup. Un son de trompe, accompagné par les joyeux aboiements de la meute, annonce la nouvelle aux invités, qui excitent aussitôt leurs montures à coups d'éperons (les amazones elles-mêmes en ont accroché un à l'un de leurs talons), et s'efforcent de rejoindre la chasse en couplant court à travers les champs.

Le moment approche où chasseurs et *horsewomen* devront prouver et que l'équitation n'a plus de secrets pour eux, et qu'ils connaissent sur le bout du doigt l'étiquette propre à ce genre de chasse. A tout instant, il leur faudra enlever vigoureusement leurs montures pour franchir haies et ruisseaux, ou se presser, sans se heurter les uns les autres, dans un *gateway*, section de chemin que bouche une barrière qui permet de passer d'un champ dans un autre.

Le passage de ces barrières, très fréquentes sur l'itinéraire d'une chasse au renard, est souvent fertile en incidents. Ceux des cavaliers dont les montures ont la spécialité d'envoyer des ruades à tort et à travers sont requis de rester en arrière, jusqu'à ce que toute la chasse ait passé dans le champ. Ils sont tenus d'attacher un ruban rouge très apparent à la queue de leur cheval, et l'on sait dès lors qu'il est dangereux de s'approcher derrière la bête. Quand elle est réellement vicieuse, le cavalier est même obligé de s'accrocher dans le dos une carte portant le mot : *Kicks !* Il rue ! Et tant pis pour lui (ou pour elle) s'il ne prend pas cette précaution. Il est tenu de réparer les dommages infligés par sa bête, dont les ruades peuvent mettre hors de service un cheval de prix, ou même blesser grièvement un cavalier. En cas de récidive, le coupable peut être rayé des listes du club — châtiment redoutable qui fait du maladroit un *outcast*, un déclassé.

C'est au passage d'une de ces barrières qu'un chasseur de renards s'attend toujours à trouver son Waterloo. Combien de débutants trop sûrs d'eux-mêmes dont la carrière cynégétique s'est terminée en un lamentable fiasco devant une de ces décevantes barrières ! Suivi de près par un parti de chasseurs, et anxieux de prouver sa dextérité, l'imprudent ne prend pas le temps de rechercher de quel côté s'ouvre la lourde et rustique porte, et il se penche sur la selle pour dégager le bracelet de corde ou de cuir qui fait office de loquet.

Brusquement, la porte dégagée vient frapper au museau le cheval, qui bondit en arrière. Songez à la cohue qui se produit alors dans l'étroit passage où se sont déjà massés quinze ou vingt cavaliers, pressés de rat-

traper la meute ! Quolibets et injures pleuvent sur le malencontreux ouvreur de barrières !

Comme l'étiquette veut que le premier chasseur qui passe une porte la retienne ouverte assez longtemps pour que le lourd battant ne heurte pas le cheval qui suit, les vieux routiers ont recours à un expédient qui simplifie singulièrement les choses et leur assure invariablement le « beau rôle ». De jeunes campagnards à leur solde se tiennent près des passages les plus fréquentés, et, à leur approche, manœuvrent adroïtement de façon à ouvrir eux-mêmes la barrière, mais sans en avoir l'air ! Et c'est ainsi qu'un vétéran avisé, et qui n'est pas chiche de pourboires, conserve intacte sa réputation de bon *gate-opener*. Savoir bien ouvrir une barrière, c'est les quatre cinquièmes de la gloire pour un chasseur !

Citons à ce propos un trait de mœurs aussi curieux que touchant. L'an dernier mourut un vétéran de la chasse au renard, Sir Edmond Coating, qui avait été pendant quarante ans l'un des *followers* (membres) les plus actifs du *Quorn Pack*. Il laissait par testament une rente viagère de 500 livres, soit 12.500 francs, à un petit campagnard qui n'avait jamais manqué, durant sept ou huit saisons, à raison de trois chasses par semaine, de l'aider à ouvrir certaine barrière.

La chasse bat maintenant son plein, et les chasseurs doivent se méfier de leur enthousiasme, qui pourrait leur faire oublier les règles d'une étiquette passablement compliquée. S'ils restent trop en arrière, ils s'exposent aux questions des bons apôtres : leurs montures ont-elles refusé de sauter une haie ? ou les ont-elles versées dans un fossé ? Mais, à tout considérer, il vaut encore mieux être en queue qu'en tête. Un chasseur qui suit les chiens de trop près court le risque de *head the fox*, de prendre les devants sur le renard ; et c'est là une des fautes les plus graves que puisse commettre un chasseur, comme le lui prouvera la verte réprimande du Maître des Chiens.

Un autre crime aussi impardonnable consiste à manœuvrer assez maladroitement pour se trouver soudain au milieu même de la meute, quand elle rebrousse chemin ou fait un coude à l'improviste pour suivre la piste capricieuse de la bête traquée. C'en est assez pour que le maladroit s'attire le ressentiment du *Huntsman*, du Chef piqueur. Et tout chasseur qui est en mauvais terme avec ce puissant fonctionnaire empoisonne sa propre existence !

Il n'y a donc que deux façons de participer à une chasse au renard : ou galoper en arrière des chiens, tout en se maintenant sur la droite ou sur la gauche de leur ligne, ou bien... se désintéresser complètement et de la meute et du renard, et ne chercher dans la poursuite qu'un prétexte à galoper à travers champs et à franchir haies et fossés. Et ils sont nombreux dans tous les *meets*, les soi-disant chasseurs qui, à la fin de la journée, sont incapables de vous dire combien de fois la meute perdit la sente, tout en étant en mesure de vous renseigner exactement sur le nombre des haies qu'ils franchiront et sur leur hauteur respective !

Mais à quoi bon discuter des goûts et des couleurs ? Rien n'est envirant comme ces longues courses en plein champ, surtout lorsqu'on



LA SCÈNE FINALE D'UNE CHASSE AU RENARD.

a pour monture un bon sauteur, et qu'on sait que les grooms vous attendront au rendez-vous avec des bêtes de rechange.

Il semble, cependant, que le plaisir du vrai chasseur soit plus complet que celui de l'amateur, plus varié, plus intense. S'il veut suivre la chasse depuis le *start* jusqu'au *finish*, il lui faut mettre en action toutes ses facultés, physiques et mentales. Car il ne se contentera pas de faire du steeple-chase de plein air. Comme il est impossible au cavalier le mieux monté de suivre les zigzags de la meute, le bon chasseur doit s'efforcer de deviner par quels raccourcis il pourra éviter les trop grands détours et garder contact avec les chiens sans épuiser sa bête.

Il se félicitera de sa sagacité si il a réussi à *ride to hounds*, à suivre les chiens du commencement à la fin sans s'égarer derrière quelque repli de terrain. Le chef d'équipage, qui s'adjuge de droit le *mask* (la tête) du renard, lui fera peut-être hommage du *brush* (la queue) ou encore du *pad* (la patte). Si cette journée marque ses débuts de chasseur (ou de chasseresse), le M. F. H. n'hésitera pas à lui donner le baptême du sang, curieuse cérémonie appelée en argot de chasse le *blooding him*, et qui consiste à toucher au front et aux joues le ou la récipiendaire avec une patte trempée dans le sang tiède.

(A suivre.)

UN HÉROS ET UN LIVRE

GUYNEMER — la plus belle figure de soldat que nous ait révélée la guerre — est entré du même coup dans l'Histoire et dans la Légende. Déjà, sur le front, les récits de ses exploits circulaient de tranchée à tranchée, souvent déformés, parfois contradictoires, jamais exagérés ; les anecdotes naissaient sur ses habitudes, sa vie, ses débuts, mais avec combien d'inexactitudes et d'oubli ! Il fallait donner de ce héros une image qui soit la vraie et qui puisse le faire connaître auprès de tous comme le parfait modèle d'honneur, de bravoure et de chevalerie qu'il réalisa. Ses compagnons d'armes et tous ceux qui, sur une partie quelconque du front, l'ont vu livrer l'un de ses prestigieux combats n'ont pas besoin d'un livre pour se souvenir, mais tous seront heureux de pouvoir revivre l'une de ces heures d'émotion ou d'avoir sur lui quelque détail précis. M. Henry Bordeaux, de l'Académie française, a mis son grand talent au service de cette grande mémoire. Il a tracé toute la vie de Guynemer avec le plus grand souci d'exactitude, depuis son enfance jusqu'à son dernier vol. Son livre, publié chez Hachette avec un très beau portrait de Guynemer en couleurs par Gorguet et des illustrations de Dutriac, est d'une intense vérité et atteint à la plus grande émotion. Un épisode, — le combat du 27 mai 1917, — donnera mieux que toutes les analyses l'impression de simplicité et de grandeur qui se dégage de ce beau livre.

— Le 25 mai, dans sa ronde du matin, Guynemer aperçoit une patrouille de trois appareils ennemis qui volent vers nos lignes. Ce sont des biplaces, moins maniables que les monoplaces, mais combien plus dangereusement armés ! Sans doute, seul contre trois, s'estime-t-il sûr de la victoire ? Comment engagerait-il une lutte dont le résultat serait douteux ? Il fonce sur ses trois adversaires, qui prennent la fuite. Il atteint l'un d'eux, le manœuvre pour l'amener dans son champ de tir, réussit à se placer légèrement dessous, tire, et, dès les premières balles, l'appareil ennemi pique et tombe en flammes au nord de Corbény (nord-est de Craonne).

Le danger, pour le monoplace, est la surprise de l'arrière. Guynemer, virant, découvre un second adversaire qui revient sur lui. De bas en haut il tire encore et, comme le premier, à quelques secondes d'intervalle, l'avion prend feu et coule embrasé.

Sur ce doublé qui lui a pris quelques secondes, Guynemer est rentré au camp. Mais le combat l'excite, ses nerfs se tendent, sa volonté se durcit. De nouveau, le voici dans les routes des airs. Vers midi, un aviateur allemand ose survoler notre camp d'aviation. Comment a-t-il franchi le barrage ? Pour monter si haut le chercher et l'atteindre, quelle que soit la force ascensionnelle des appareils, il faut quelques minutes, le temps pour l'ennemi de s'enfuir après avoir accompli sa mission de reconnaissance. Or, tous les avions sont rentrés, tous, sauf Guynemer. Sur le champ d'aviation, mécaniciens et pilotes, tout le monde regarde en l'air, les uns avec leurs yeux exercés, les autres avec des jumelles. Quelqu'un s'écrie tout à coup :

« Voici Guynemer !

— Alors, le Boche est f... »

Guynemer arrive en coup de foudre. D'un peu en arrière et dessous il tire. On n'entend qu'un coup de mitrailleuse. L'avion tombe à pic ; le moteur, à toute vitesse, vient s'enfoncer dans le sol

à Courlandon, près de Fismes. D'une balle à la tête, d'une seule balle, Guynemer a tué le pilote.

Le soir, enfin, le très prudent Guynemer sort une troisième fois. Vers sept heures, sur les jardins de Guignicourt, c'est-à-dire au-dessus des lignes ennemis, un quatrième appareil abattu par lui tombe en flammes.

Très prudent, c'est bien la dernière épithète qu'on eût pensé voir accolée au nom de Guynemer, qui rentre habituellement avec des balles dans son appareil et jusque dans ses habits. Le Boche, décidément, a le sens de la vérité, et même des nuances. Il a le goût de la mesure. Il est magnanimité envers ses ennemis. En un mot il est le Boche.

... Pour annoncer une victoire, Guynemer, quand il rentre au camp, fait chanter son moteur. Il descend du ciel sur la cadence de l'*Air des lampions*. Tous les hangars voisins sont avertis. Et aussi tous les cantonnements, tous les entrepôts, tous les dépôts, tous les abris, toutes les ambulances, toutes les gares, enfin toutes ces villes disséminées qui représentent les arrières d'une armée.

Or, le moteur, cette fois, a chanté avec tant d'insistance que chacun, le nez en l'air, a écouté et interprété :

« Notre Guynemer a fait des siennes. »

Déjà l'aventure courait de bouche en bouche. Il y a toujours des gens pour voir et des gens pour porter des nouvelles. Ce n'était pas un avion qu'il avait flambé, mais bien deux, l'un sur Corbény, l'autre sur Juvincourt. A peine était-on d'accord qu'il fallait se garer d'un troisième appareil qui dégringolait en flammes sur Courlandon, près de Fismes. Celui-là, tout le monde le vit, car tout le monde crut le recevoir sur la tête. Il tombait en plein dans les rassemblements. Et le moteur qui chantait informa la foule du nom du vainqueur.

Mais voici qu'à la tombée du jour le moteur chante encore. Ah ! par exemple, c'est incroyable ! Une, deux, trois, quatre victimes. Quatre avions morts en une journée et par le fait d'un seul pilote ! De mémoire de fantassin, d'artilleur, d'homme du

génie, de territorial, d'Annamite, de nègre, cela ne s'est jamais vu. Et des gares, des ambulances, des abris des dépôts, des entrepôts, des cantonnements, par cette soirée de mai où le couchant se prolonge, tout ce qui manie la pelle, la pioche, le fusil, tout ce qui pose des rails, décharge des wagons, empile des caisses, casse des cailloux, tout ce qui panse les blessés, drogue des malades, porte des morts, tout ce qui travaille, tout ce qui se repose, tout ce qui mange, tout ce qui boit, tout ce qui vit en un mot, marche, court, se presse, s'agit, se précipite, prend le chemin du camp, franchit les clôtures, envahit les hangars, contemple les oiseaux rangés, dérange les mécaniciens, réclame Guynemer. Une ville est là qui heurte les bois et les toiles des baraqués.

« Guynemer dort », a dit quelqu'un.

Alors, sans protestations, sans vacarme, sans bruit, cette foule s'écoule, s'éloigne, se disperse, se perd dans les champs, s'enfonce dans la nuit qui vient, va reprendre sa place dans les vallonnements qui bordent le champ de bataille. Tel fut le soir de la plus grande victoire aérienne. — »

NOTA. — *Guynemer* : Un volume in-8° Portrait par GORGUET. — Huit planches en couleurs de DUTRIAC. Broché : 15 francs ; cartonné, 20 francs.



GUYNEMER

Un Jour viendra



Le flacon Lalique ... f^{co} 33 fr
Le flacon-réclame ... — 16.50

*En fermant les yeux, Ambre vermeil
Fox-trot (dernière création)*

Le flacon ... f^{co} 33 fr.
Le flacon-réclame ... — 16.50

*En fermant les yeux
Ambre vermeil*

Le grand flacon Lalique. f^{co} 66 fr.

BOUQUETS :

*Parlez-lui de moi, Premier Oui
Rose sans fin
L'Anneau merveilleux
L'Amour dans le Cœur
Le flacon Lalique f^{co} 38fr.50
Le flacon série ... — 33fr.
Le flacon-réclame — 16fr.50*

EXTRATS :

*Oillet, Rose, Mimosa, Violette
Jasmin, Cyclamen, Lilas
Muguet, Chypre, Iris
et Héliotrope,*

Le flacon ... f^{co} 25 fr.
Le flacon-réclame. — 13.50

ARYS

3, rue de la Paix, PARIS

*Parfum
troublant,
captivant,
pénétrant.*

Crème Teindelys, le pot	5fr.50	f ^{co} 6 fr.
Pot ou tube réclame.	2fr.75	— 3fr.
Poudre Teindelys blan-		
che, chair, rose natu-		
rel, rose pour brune,		
rachel clair et rachel		
foncé.	4fr.40	— 5fr.
Savon Teindelys.	4fr.40	— 5fr.
Eau Teindelys.	8fr.80	— 11fr.
Bain Teindelys.	3fr.30	— 4fr.
Lait Teindelys.	11fr. »	— 13fr.
Fards (ttes teintes)....	4fr.40	— 5fr.

PULVÉLYS. — Poudre composée pour la toilette, supérieure aux poudres de talc du commerce. La boîte, 3fr.30; f^{co} 3fr.75.

Envoi sur demande du Carnet de Beauté du Dr Reymondon.

TOUTES PARFUMERIES ET GRANDS MAGASINS

Les Faits de la Vie

— ALMANACH —
HACHETTE
— 1920 —

TERMINE la publication de l'histoire de la Victoire et reprend son programme encyclopédique. — C'est le livre que chacun doit avoir sur sa table, l'auxiliaire indispensable de la vie de chaque jour avec ses 200 Pages d'agenda qui viennent d'être rétablies dans l'édition de cette année.

BROCHÉ, 3 fr.; CARTONNÉ, 4 fr.; RELIÉ, 6.50

Les Faits de l'Histoire

— GLORIA —
HISTOIRE DE LA GUERRE
— 1914 - 1918 —

LA Librairie HACHETTE vient de réaliser ce tour de force de publier en un seul volume de 450 pages, toute l'histoire de la Guerre. M. Pierre Dauzat y fait défiler les faits et les hommes sur tous les fronts et dans tous les pays. C'est le plus précieux souvenir que l'on peut conserver d'heures d'angoisse qui furent aussi des heures de gloire.

BROCHÉ, 6 fr.; CART. TOILE ET OR, 8.50

L'INSOMNIE..

est très souvent causée
par le Café !

le Kneipp

Moins cher que le café. Économise le sucre

*Agréable au goût
Inoffensif comme une tisane
sain et fortifiant
calme et aide à la digestion*



Prosper MAUREL, fabricant à Juvisy-sur-Orge (Seine et Oise).
(LE DEMANDER DANS TOUTES LES EPICERIES.)

Beauté de la Chevelure

PÉTROLE HAHN

Produit Français.

R. VIBERT, PARIS

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS
Em. CHEVILLIARD
13, B^e St-Denis, Paris
Contre 0 fr. 40 en timbres neufs (du pays du demandeur) nous adressons francement notre Nouveau prix - courant France, Colonies françaises et Croix-rouge, avec un timbre de Oubanghi à titre gracieux.

Achetez

L'ATLAS DE GUERRE

Édité par le PAYS DE FRANCE

56 Cartes

1 Franc

Franco : 1 Fr. 30

En vente au PAYS DE FRANCE
et chez tous les libraires
et marchands de journaux

On n'imité pas l'inimitable
Rasoir de sûreté
APOLLO

Breveté

Le seul dont la lame est à tranchants courbes
INVENTION ET FABRICATION FRANÇAISES
En vente dans toutes les bonnes Maisons

Gros : SOCIÉTÉ DE COUTELLERIE & ORFÈVRERIE
34, rue Pastourelle, Paris

LE BUSTE DU MARÉCHAL FOCH

Par AUGUSTE MAILLARD

Est en vente dans les bureaux
du PAYS DE FRANCE
6, boulevard Poissonnière, Paris,
au prix de 15 francs.

Franco domicile : Paris, 18 fr. 50
Départements : 19 fr. 50



Maison de Vente : 25, RUE DUPHOT, PARIS

LE RETOUR D'ÂGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'ÂGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

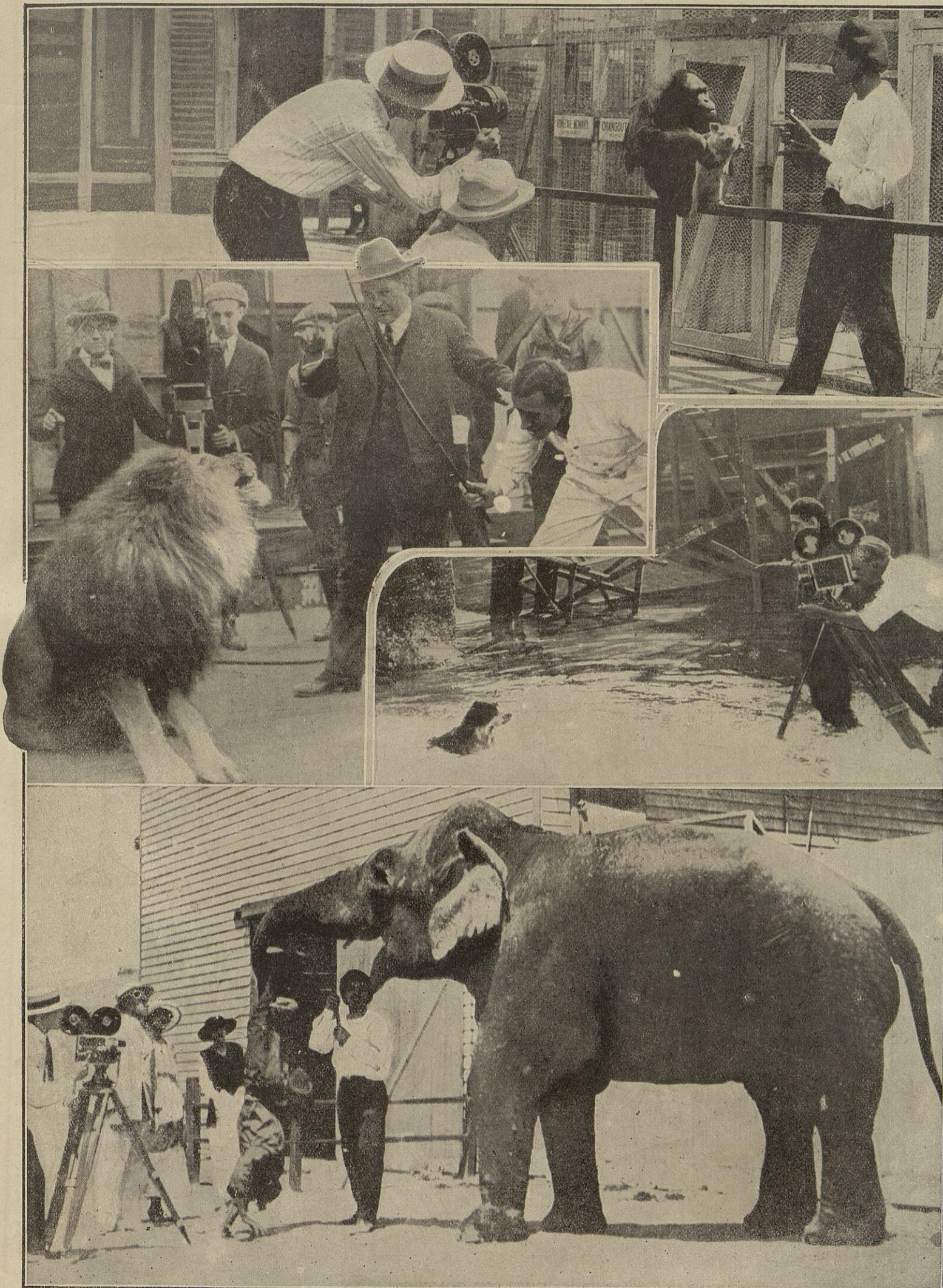
JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Neurasthénie, Métrites, Fibromes, etc., tandis qu'en faisant usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, la femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 5 fr. 40 + impôt 0 fr. 60, total 6 fr., franco gare 6 fr. 75. Les quatre flacons, 24 fr., franco contre mandat-poste adressé à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

NOTICE CONTENANT RENSEIGNEMENTS GRATIS

LES ANIMAUX FIGURANTS ET ACTEURS AU CINÉMA



Des animaux sont fréquemment appelés à figurer dans les pièces pour cinéma, et ils s'en acquittent fort bien. Il va sans dire que c'est par un patient entraînement que les « managers » arrivent à leur faire « jouer » convenablement leurs rôles, parfois fort difficiles. Ces photographies nous font assister à des répétitions pour animaux. Chiens, lion, singe, éléphant s'exercent avec intelligence, et comme s'ils comprenaient que bientôt des millions de spectateurs admireront leurs talents.



RETOUR D'AMÉRIQUE, PAR ALBERT GUILLAUME.

— Là-bas les hôteliers, ne pouvant plus vendre d'alcool, ont doublé le prix des chambres ! Alors, c'est les gens sobres — comme moi — qui « trinquent »....



LA TERREUR DU BOLCHEVISM ET SES CONSÉQUENCES, PAR ALBERT GUILLAUME.

— Alors, tu ne veux pas apprendre à lire ?
— Non, na... s'il y a le bolchevisme, j'veux pas être zigouillé comme intellectuel...